

Les fournisseurs de la construction

en

chiffres



édition

2009

Ce dossier a été réalisé par l’Insee

Coordination

Jérôme Letournel

Tél. : 02 31 45 74 32 - Mél : jerome.letournel@insee.fr

Régine Soares

Tél. : 02 31 45 74 50 - Mél : regine.soares@insee.fr

avec la participation de :

David Depuydt, Tanguy de Guyenro,
Marie-Claire Foucher, Christine Guerout, Guy Jouvin,
Jean-Christophe Letavernier, Magali Pieplu,
Valérie Quillet, Odile Roulland, Pierre Switsers,
Annie Thibault, Michel Trichès

Composition par PAO : Brigitte Lory

Directeur de la publication

Jean-Paul FAUR

Contacts

**Institut National de la Statistique
et des Études économiques**

Centre d'enquêtes statistiques

5, rue Claude Bloch
14024 CAEN CEDEX
Tél. : 02 31 45 73 33

Sommaire

L es fournisseurs de la construction.....	4 - 5
F ilère béton	6 - 7
T ravail de la pierre	8 - 9
C onstructions métalliques.....	10 - 11
T uiles et briques.....	12 - 13
P anneaux en bois et charpentes.....	14 - 15
M atériel électrique basse tension.....	16 - 17
R obinetterie pour le bâtiment.....	18 - 19
R adiateurs, chaudières, chauffe-eau.....	20 - 21
A scenseurs.....	22 - 23
P lâtre	24 - 25
V erre.....	26 - 27
M enuiseries	28 - 29
R evêtements des sols et murs.....	30 - 31
P eintures, enduits et colles.....	32 - 33

Principaux concepts

Un secteur se définit comme un regroupement d'unités légales ayant la même activité principale.

Une branche se définit par la production d'un même produit. La branche est le regroupement de l'ensemble des unités de production homogènes, c'est-à-dire qui fabriquent un même produit (correspondant à un même niveau de la nomenclature économique).

Les branches sont représentées par les syndicats professionnels, souvent regroupés en fédérations.

Variables

Chiffre d'affaires hors taxes (CAHT)

Montant global, au cours de l'exercice, des ventes de marchandises et des productions vendues de biens et de services, mesuré par leur prix de vente.

Exportations réalisées directement par les entreprises industrielles

Ventes à l'exportation déclarées directement (sans passage par des sociétés tierces) par les opérateurs industriels, intégrant les livraisons intracommunautaires. À ne pas confondre avec les déclarations recensées par les douanes et établies par produit, en provenance de toutes les entreprises, industrielles ou non, y compris les unités de moins de 20 personnes.

Immobilisations

Les immobilisations comprennent tous les biens et valeurs destinés à rester durablement sous la même forme dans l'entreprise. Les immobilisations sujettes à dépréciation sont assorties de corrections de valeur qui prennent la forme d'amortissements et de provision pour dépréciation.

Agrégats et ratios

Intensité capitalistique (Immobilisations / Effectif)

Rapport des immobilisations brutes en fin d'exercice sur l'effectif employé, (effectif salarié moyen sur l'année + effectif prêté y compris intérimaires).

Valeur ajoutée hors taxes (VAHT)

Solde des opérations de production de l'entreprise.

Le mode de calcul est le suivant :

$VAHT = CAHT + \text{production stockée} + \text{production immobilisée} - \text{consommation intermédiaire au sens large}$.

C'est une grandeur additive sans doubles comptes.

Excédent brut d'exploitation (EBE)

L'excédent brut d'exploitation est ce qui reste de la valeur ajoutée hors taxes (VAHT), une fois déduits les taxes et impôts à la production, les frais de personnel (salaires et charges) et ajoutées les subventions d'exploitation.

Productivité apparente du travail (VAHT / Effectif)

Rapport de la VAHT à l'effectif moyen employé. Indicateur de rendement apparent de la main-d'oeuvre.

Taux de valeur ajoutée (VAHT / CAHT)

Rapport entre valeur ajoutée hors taxes et chiffre d'affaires hors taxes.

Ce ratio est un indicateur du degré d'intégration de l'entreprise, c'est-à-dire de l'importance des transformations qu'elle fait subir aux produits dans la filière de fabrication. Son évolution est marquée, à intégration constante, par les différences d'évolution du prix des biens et services acquis et du prix de vente des biens produits.

Structurellement, un ratio élevé traduit l'existence d'un processus de production comportant une part importante de transformation des produits dans la filière de fabrication.

Taux d'exportation (Exportations / CAHT)

Le taux d'exportation (rapport entre les exportations des seules entreprises industrielles et le chiffre d'affaires hors taxes) permet d'apprécier la part des exportations dans les ventes totales.

Taux de couverture (Exportations / Importations)

Le taux de couverture permet de savoir si le produit ou l'activité est déficitaire (ratio < 100) ou excédentaire (ratio > 100).

Taux de marge (EBE / VAHT)

Le taux de marge mesure la part de la valeur ajoutée qui revient aux entreprises après le paiement des frais de personnel et des taxes et impôts à la production et prise en compte des subventions d'exploitation.

Taux d'investissement (Investissements / VAHT)

Rapport entre investissements corporels hors apports et valeur ajoutée hors taxes.

Ce taux dépend de facteurs structurels (intensité capitalistique du secteur, durée de vie des équipements, etc.). Mais il est également fonction des mutations technologiques, de l'innovation, de la situation économique des entreprises et de leurs possibilités de financement.

k€ : milliers d'euros

M€ : millions d'euros

Cette étude est réalisée en NAF rév.1.

Les fournisseurs de la construction

Les fournisseurs de la construction, tels qu'ils sont conçus dans la présente étude, regroupent les filières industrielles fabriquant l'ensemble des produits destinés au bâtiment. Ils alimentent aussi bien le gros œuvre (filière béton, travail de la pierre...) que le second œuvre (matériel électrique, robinetterie, menuiseries...). Ainsi entendu, les fournisseurs de la construction sont composés de 2 389 entreprises de 20 salariés ou plus (unités légales), employant 280 000 personnes, soit plus de 10 % de l'emploi industriel (hors énergie).

Le chiffre d'affaires des fournisseurs de la construction s'établit, en 2007, à près de 61 milliards d'euros. L'activité dans ces secteurs a bénéficié, lors des dernières années, de l'excellente conjoncture dans la construction. En effet, la demande adressée au bâtiment s'est trouvée fortement soutenue, d'une part, par la facilité des conditions d'accès au crédit (faiblesse des taux d'intérêt, allongement de la durée des prêts, concurrence entre les banques ayant conduit à une réduction de leurs marges), d'autre part, par les nombreux dispositifs d'incitation fiscale en faveur de l'investissement locatif (mécanismes d'amortissement « Robien » puis « Borloo ») et de l'accession à la propriété (majoration et extension du prêt à taux zéro). De fait, les mises en chantier de logements neufs ont fortement augmenté à partir de 2004 et ont atteint des niveaux historiquement hauts entre 2005 et 2007 : elles ont alors dépassé les 400 000, contre 300 000 environ au début des années 2000.

Le segment de la rénovation a lui aussi bénéficié de mécanismes de soutien, avec le maintien du taux réduit de TVA pour les travaux d'entretien de la résidence principale et la mise en place d'aides ciblées sur les produits améliorant la qualité énergétique des logements. Depuis 2008, la crise économique et financière a cependant fait sentir ses effets dans la construction et le nombre des mises en chantier a sensiblement reculé cette dernière année.

Pour en savoir plus

- Site internet : [http : //insee.fr/](http://insee.fr/) et [http : //www.indicepro.insee.fr/](http://www.indicepro.insee.fr/) ;
- [http : //www.industrie.gouv.fr](http://www.industrie.gouv.fr) ;
- Les fournisseurs de la construction, *Dossier sectoriel*, Sessi, édition 2007 ;
- Gourlaouen (Yvon), Les matériaux de construction, *Sessi-Analyse*, édition 2007 ;
- Letournel (J.), Les exportations françaises de produits utilisés dans la construction. Un moindre positionnement sur les produits en forte croissance. *Le 4 pages*, Sessi, n° 251, décembre 2008 ;
- Gourlaouen (Yvon), La filière béton en France. Au cœur de la filière, les groupes cimentiers. *Le 4 pages*, Sessi, n°208, juillet 2005
- Gourlaouen (Yvon), L'innovation dans l'industrie du verre plat. Au cœur de la stratégie des groupes verriers. *Le 4 pages*, Sessi, n°232, juin 2007 ;
- Le bois, *Dossier sectoriel*, Sessi, édition 2008 ;
- La plasturgie, *Dossier sectoriel*, Sessi, édition 2008.

Parmi les différentes filières industrielles classées au sein des fournisseurs de la construction, deux se signalent par leur importance : la filière béton (qui regroupe la production de sables et granulats, de ciment, d'éléments en béton et de béton prêt à l'emploi) ainsi que la fabrication de matériel électrique basse tension. Ces deux filières englobent près de 40% des effectifs et réalisent 46 % du chiffre d'affaires des fournisseurs de la construction. La fabrication de produits utilisés par le bâtiment regroupe des secteurs à la structure très différente : certains sont très capitalistiques (filière béton, plâtre, tuiles et briques...), mais les industries de main d'œuvre prédominent. Aussi l'intensité capitalistique des fournisseurs de la construction est-elle inférieure de 17 points à celle de l'industrie manufacturière.

Le poids des groupes dans les secteurs producteurs de biens utilisés dans la construction est similaire à celui de l'industrie manufacturière. Les filiales de groupes réalisent ainsi 90 % du chiffre d'affaires total. En revanche, le poids des groupes français, internationalisés ou non, est légèrement plus important chez les fournisseurs de la construction puisqu'ils représentent 58 % du chiffre d'affaires total contre 55% dans l'industrie manufacturière.

Equilibré au début de la décennie 2000, le commerce extérieur de la France dans les biens de la construction est légèrement déficitaire depuis 2003. En 2007, le solde négatif atteint un milliard d'euros. Les biens concernés étant pondéreux, le montant des échanges est limité : il atteint 24,6 milliards d'euros. Il est cependant en augmentation depuis 2004. En 2005, la France était le sixième exportateur mondial et le troisième exportateur européen de produits de la construction, avec une part de marché s'établissant à 4,8 %. Elle se situe cependant très loin derrière l'Allemagne, premier exportateur mondial, dont la part de marché s'élève à 13,4 % en 2005 et a subi une érosion bien moindre que celles de la plupart des autres pays développés. ■

Chiffres clés

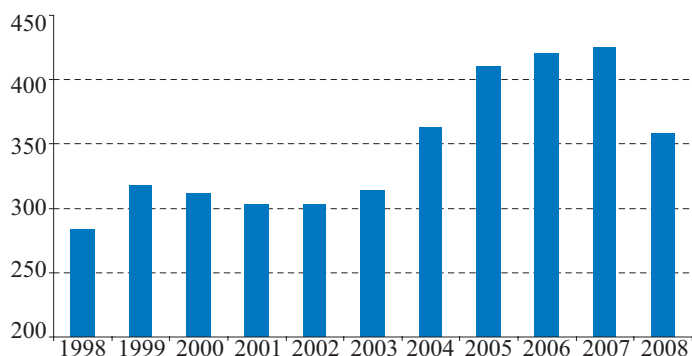
	Nombre d'entreprises*	Effectif employé moyen	Chiffre d'affaires H. T. (M€)	Valeur ajoutée H.T. (M€)	Taux d'investissement (Inv./VAHT) %	Productivité apparente du travail (VAHT/pers.) k€	Intensité capitalistique (immobilisations/pers.) k€
Filière béton	638	50 352	14 833	4 856	18,9	96,4	188,7
Travail de la pierre	124	6 126	751	302	12,1	49,4	61,9
Mortiers et bétons secs	11	2 325	895	293	12,5	126,0	149,1
Constructions métalliques	420	27 230	4 750	1 396	7,3	51,3	35,3
Tuiles et briques	17	6 710	1 349	689	29,0	102,6	203,1
Panneaux et charpentes	126	11 960	2 778	705	14,0	58,9	131,1
Matériel électrique	210	58 366	13 040	3 020	10,0	51,7	71,3
Produits d'isolation minéraux	10	2 488	771	245	22,6	98,4	192,2
Robinetterie pour le bâtiment	34	3 710	730	260	10,2	70,0	7,1
Appareils sanitaires	8	3 950	512	148	13,0	37,5	66,8
Radiateurs et chauffe-eau	51	13 019	2 734	753	10,8	57,8	75,9
Ascenseurs	71	20 255	3 116	1 475	1,6	72,8	12,4
Plâtre	8	4 322	1 387	452	29,6	104,7	237,4
Verre	110	14 200	3 001	961	13,9	67,7	119,7
Menuiseries	429	41 750	6 457	2 016	10,0	48,3	42,1
Revêtements sols et murs	77	9 356	2 127	515	12,4	44,8	112,1
Peinture, enduits et colles	45	4 776	1 496	425	8,0	88,9	85,3
Fournisseurs de la construction	2 389	280 895	60 726	18 511	13,2	65,9	90,7
Industrie manufacturière (hors énergie et IAA)	18 674	2 631 169	706 176	179 484	11,7	68,2	104,9

*Unités légales. Champ : entreprises de 20 salariés ou plus

Source : Sessi - EAE 2007

Évolution des mises en chantier de logements neufs

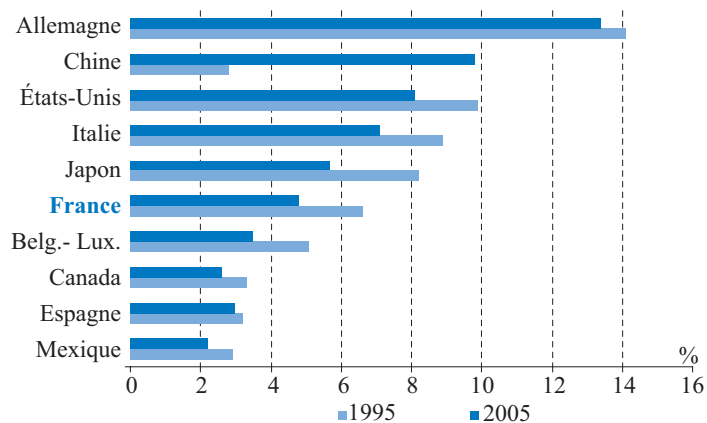
en milliers de logements



Source : Insee

Principaux exportateurs et évolution de leurs parts de marché

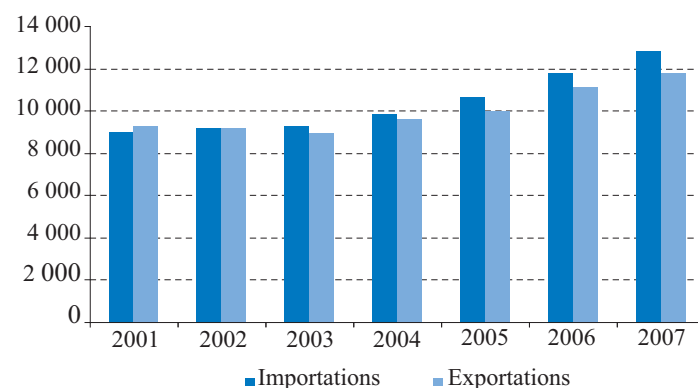
en % des flux mondiaux



Source : Cepii - BACI

Commerce extérieur

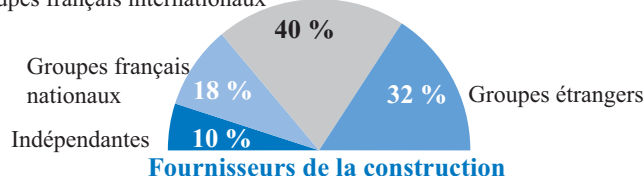
M€



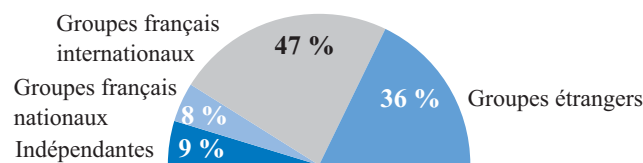
Source : Douanes

Répartition du chiffre d'affaires selon le type d'entreprise (unité légale)

Groupes français internationaux



Fournisseurs de la construction



Industrie manufacturière

Champ : entreprises de 20 salariés ou plus

Source : Lifi-Diane, Suse-BRN, 2006

Filière béton

Avertissement : les entreprises employant moins de 20 salariés sont nombreuses au sein de la filière béton. En 2006, on en recense un millier, réalisant un chiffre d'affaires de 1,5 milliard d'euros, soit près de 10 % du chiffre d'affaires total. Les développements qui suivent sont toutefois exclusivement consacrés aux entreprises comptant 20 personnes ou plus.

La filière béton regroupe quatre secteurs d'activité dont les produits forment, plus ou moins directement, le gros œuvre de la quasi-totalité des constructions modernes : l'extraction de sables et granulats, la fabrication de ciment, la fabrication d'éléments en béton et la production de béton prêt à l'emploi. Mélangé à des granulats, du sable et de l'eau, le ciment constitue l'élément de base du béton. Ce dernier se présente sous la forme soit de béton prêt à l'emploi (préparé dans des centrales fixes puis transporté sur les chantiers dans des camions malaxeurs), soit de produits en béton (blocs, poutrelles) fabriqués en usine.

En 2007, cette filière réalise un chiffre d'affaires de près de 15 milliards d'euros, soit 5 % du total des ventes de biens intermédiaires, et emploie 50 000 personnes. Comme les sites de production se situent à proximité des lieux de consommation, l'industrie du béton est présente sur l'intégralité du territoire. Fabriquant des produits très pondéreux, elle est en effet soumise à des contraintes de transport (et de délais) particulièrement fortes et dessert presque uniquement des marchés régionaux, voire locaux. Ce phénomène explique également l'extrême faiblesse des échanges extérieurs : 209 millions d'euros en 2007. Le taux d'exportation est inférieur à 3 %, contre 43 % dans l'industrie manufacturière. Le déficit de la balance commerciale est de 53 millions d'euros en 2007 et la part de marché de la France dans les produits de la filière béton est faible : 3,3 % en 2005. Toutefois, la conquête des marchés extérieurs passe essentiellement par des implantations à l'étranger.

Au sein de la filière, la structure des activités est très diversifiée. Le secteur du ciment est oligopolistique : il ne regroupe que cinq entreprises, un nombre inchangé depuis 1998. Dans cette activité, l'ampleur des investissements initiaux et la nécessité d'atteindre une taille critique forment une barrière très élevée à l'entrée du secteur. La fabrication de ciment est l'un des secteurs les plus capitalistiques de toute l'industrie, le ratio immobilisations/effectifs (568 500 euros en 2007) représentant plus du double de celui de l'industrie manufacturière. En regard, l'extraction de sables et granulats et la fabrication d'éléments en béton sont des secteurs

Pour en savoir plus

- Site internet : <http://www.industrie.gouv.fr> ;
- Gourlaouen (Yvon), La filière béton en France. Au cœur de la filière, les groupes cimentiers. *Le 4 pages*, Sessi, n°208, juillet 2005 ;
- Gourlaouen (Yvon), Les matériaux de construction, *Sessi-Analyse*, édition 2007 ;
- Les fournisseurs de la construction, *Dossier sectoriel*, Sessi, édition 2007.

NAF Rev.1
14.2A, 26.5A, 26.6A, 26.6E
NAF Rev.2
23.51Z, 23.61Z, 23.63Z, partie du 08.12Z

beaucoup plus atomisés et qui ressortent de la catégorie des activités de main d'œuvre. Ces deux secteurs regroupent en effet 83 % des 638 entreprises de la filière béton, ainsi que les trois quarts des effectifs. L'industrie cimentière constitue le cœur de la filière. Tous les groupes cimentiers sont actifs dans l'extraction de granulats et dans la fabrication de béton prêt à l'emploi, réalisant ainsi une intégration verticale allant de l'approvisionnement en matières premières jusqu'à la fabrication des produits finis.

Le bâtiment étant, de loin, le principal débouché des produits de la filière béton, l'indice de production industrielle a sensiblement progressé au cours des années 2004-2007, période pendant laquelle les mises en chantier de logements ont été particulièrement dynamiques. Depuis 2008, en revanche, la crise économique a atteint le bâtiment et la production de béton s'est fortement repliée. Pendant la période de croissance de l'activité, l'industrie du béton a créé des emplois pour répondre à une demande en hausse : entre 2000 et 2007, les effectifs employés (salariés et intérimaires) ont augmenté de 13 %, passant de moins de 45 000 à plus de 50 000. C'est dans le secteur du béton prêt à l'emploi que la progression des effectifs a été la plus vive (+ 36 %), alors qu'elle a pratiquement stagné dans le ciment. Cependant, les entreprises de la filière ont eu abondamment recours à l'intérim. La proportion des intérimaires dans l'effectif employé s'est accrue de 3,5 points entre 1999 et 2007 ; elle approche des 10 % en 2007, soit un taux supérieur de deux points à la moyenne de l'industrie manufacturière. ■

Définitions

La filière béton regroupe la production de sables et granulats, de ciment, d'éléments en béton pour la construction et de béton prêt à l'emploi. Elle englobe notamment :

- l'extraction de sables industriels, de sables pour la construction et de graviers ;
- la fabrication de ciments dits clinckers ;
- la fabrication de ciments hydrauliques (ciment Portland, ciment alumineux, etc.) ;
- la fabrication de tuiles, carreaux, dalles et blocs en béton, ciment ou pierre artificielle.

Chiffres-clés du secteur

	Filière béton
Nombre d'entreprises*	638
Effectif employé moyen	50 352
Chiffre d'affaires hors taxes (M€)	14 833
Valeur ajoutée hors taxes (M€)	4 856

Principaux ratios et performances

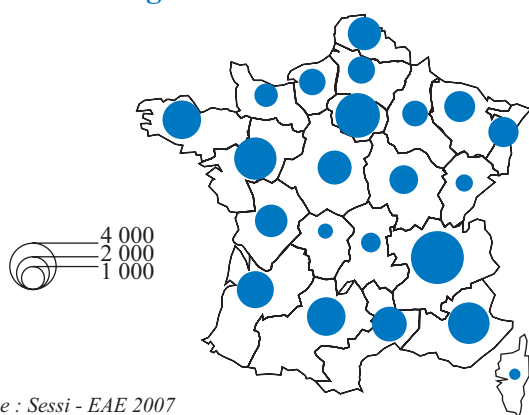
Taux de valeur ajoutée : VAHT/CAHT	%	32,7
Taux d'exportation : Exp./CAHT	%	2,8
Taux de marge brute : EBE/VAHT	%	51,0
Taux d'investissement : Inv./VAHT	%	18,9
Productivité apparente du travail : VAHT/pers.	k€	96,4
Rémunérations/pers.	k€	27,4
Immobilisations/pers.	k€	188,7

*Unités légales

Champ : entreprises de 20 salariés ou plus

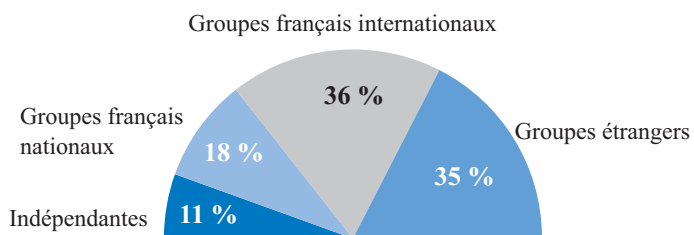
Source : Sessi - EAE 2007

Répartition régionale des effectifs



Source : Sessi - EAE 2007

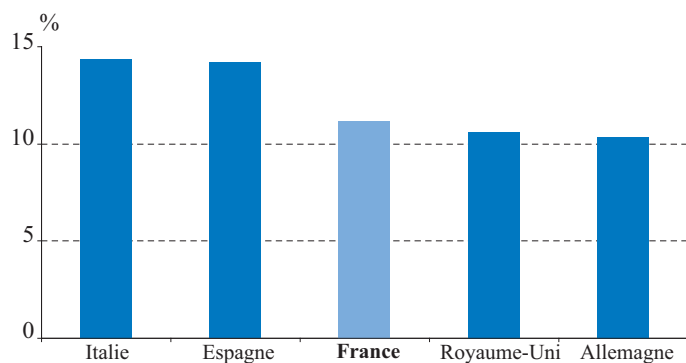
Répartition du chiffre d'affaires selon le type d'entreprise (unité légale)



Champ : entreprises de 20 salariés ou plus

Source : Lifi-Diane, Suse-BRN, 2006

Part des principaux pays dans la valeur ajoutée de l'Union européenne à 27



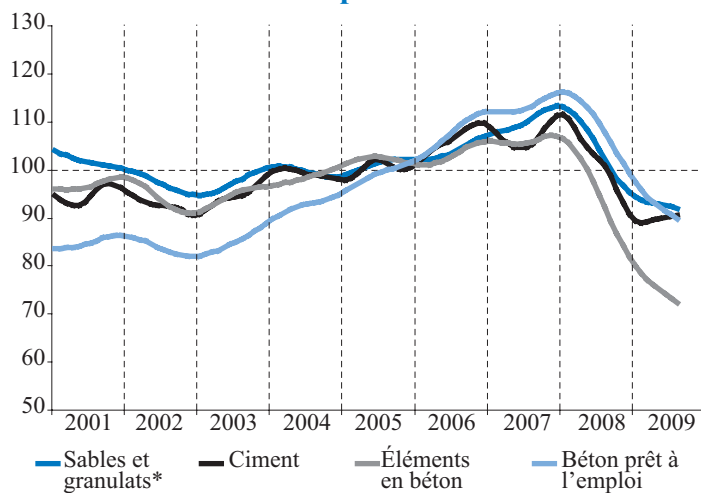
Source : Eurostat, 2006

Entreprises de moins de 20 salariés

	Filière béton
Nombre d'entreprises	1 006
Effectif salarié	6 857
Chiffre d'affaires hors taxes (M€)	1 507
Valeur ajoutée brute au coût des facteurs (M€)	439

Source : Insee, DADS, BIC, 2006

Évolution de l'indice de production industrielle

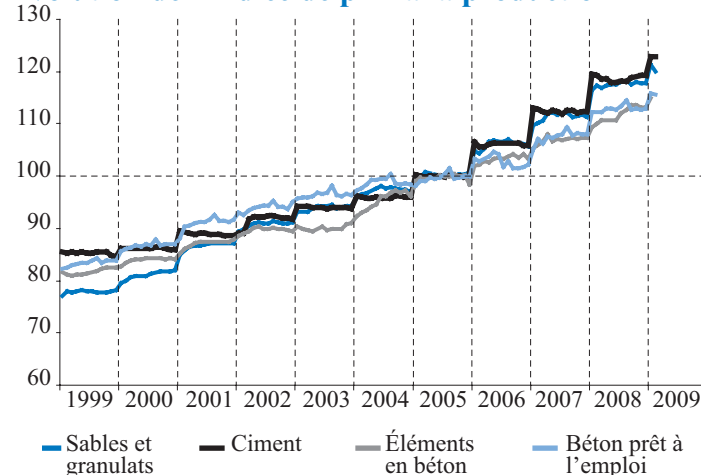


*y.c argiles et kaolin

Indice Tendence Cycle - Base 100 en 2005

Source : Sessi - Insee

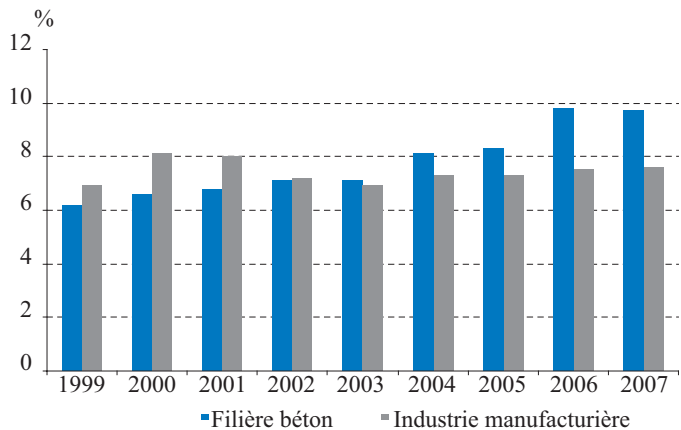
Évolution de l'indice de prix à la production



Marché français - prix départ usine

Source : Insee - Base 100 en 2005

Part des intérimaires dans l'effectif employé moyen



Source : Sessi - EAE

En 2007, l'activité d'extraction et de travail de la pierre pour la construction regroupe 124 entreprises (unités légales) de 20 salariés ou plus, qui emploient environ 6 000 personnes et réalisent un chiffre d'affaires de 751 millions d'euros. La structure de cette industrie est très atomisée : 94 % des entreprises de 20 salariés ou plus emploient moins de 100 salariés. De plus, un artisanat important renforce ce tissu industriel. En effet on comptait, en 2006, 2 385 entreprises de moins de 20 salariés, particulièrement présentes dans le travail de la pierre où elles représentent 96 % de l'ensemble. Cette atomisation et le caractère peu capitalistique de cette industrie n'incitent pas les entreprises à s'organiser en groupe. Ainsi, les entreprises indépendantes ou appartenant à un microgroupe national sont nombreuses et génèrent 80 % du chiffre d'affaires total. Le poids des filiales appartenant à des groupes étrangers est très faible : 4 % en termes de chiffre d'affaires. Les entreprises du secteur de l'extraction et du travail de la pierre sont réparties sur l'ensemble du territoire national, mais les sites industriels sont plus nombreux dans les régions disposant de ressources naturelles. Ainsi le granit est surtout extrait en Bretagne et en Midi-Pyrénées, les pierres calcaires proviennent de Bourgogne, Languedoc-Roussillon, Provence - Alpes-Côte d'Azur, Poitou-Charentes.

L'activité recouvre l'extraction de granit ou de roches similaires (servant à la fabrication de pavés et bordures), de pierre calcaire, de marbre, de grès et d'ardoise. Elle est complétée par la production d'ouvrages en pierre de taille, par le façonnage et le finissage des blocs extraits qui conduiront à la production d'ouvrages destinés principalement à la construction mais également à d'autres usages aussi divers que les plans de travail ou les monuments funéraires. Dans cet ensemble, le granit et les roches similaires, la pierre calcaire et le marbre représentent la majorité des tonnages. Grâce à ses ressources naturelles, la France est traditionnellement un grand producteur de roches pour la construction mais le secteur souffre pourtant d'une sous-utilisation de ses produits. En effet, en France, 1 % seulement des revêtements sont réalisés en pierre contre 5 % à 7 % dans le reste de l'Europe. La France est même l'une des plus faibles consommatrices de roches de construction au monde. Entre 2000 et 2007, l'extraction a légèrement augmenté tandis que la production de pierre a baissé en raison de la faiblesse des débouchés extérieurs. En revanche, en 2008, la production chute fortement tant pour l'extraction que pour le travail de la pierre. Seul le granit résiste en raison du développement des plans de travail de cuisine réalisés à partir de ce matériau.

Pour en savoir plus

- [http : //www.indices.insee.fr/](http://www.indices.insee.fr/) et [http : //www.indicespro.insee.fr/](http://www.indicespro.insee.fr/) ;
- [http : //www.industrie.gouv.fr/sessi](http://www.industrie.gouv.fr/sessi) ;
- Gourlaouen (Y.), Les matériaux de construction, *Sessi-Analyse*, édition 2007 ;
- Unicem : [http : //www.unicem.fr](http://www.unicem.fr).

Le commerce extérieur est déficitaire depuis de nombreuses années. Le taux de couverture de cette activité se dégrade en raison d'une hausse importante des importations et d'une baisse significative des exportations. Il atteint 27 % en 2007, contre 42 % en 2001. Cependant, c'est le taux de couverture du travail de la pierre qui se dégrade le plus, celui de l'extraction s'améliorant légèrement. Du fait de leur caractère pondéreux, les échanges sont principalement réalisés avec les pays européens limitrophes et notamment les pays méditerranéens très riches en ressources minérales. En effet, l'Espagne et l'Italie, leaders européens sur ce marché, sont les deux principaux pays fournisseurs de la France mais ces matériaux peuvent être aussi acheminés d'Inde ou de Chine. Les principaux clients de la France sont européens et transfrontaliers, mais également situés outre-Atlantique, avec les États-Unis, pour les pierres travaillées.

En Europe, cette industrie a beaucoup d'atouts à promouvoir. La directive européenne 89/106/CEE de décembre 1988 a institué le marquage CE des produits de construction afin de garantir leur aptitude à satisfaire des exigences « essentielles » pour les ouvrages les utilisant. Les produits de construction, entrant dans le champ d'application de la directive, doivent présenter des caractéristiques telles qu'ils permettent aux ouvrages dans lesquels ils sont incorporés de satisfaire à plusieurs exigences essentielles : la résistance, la sécurité, l'environnement, la protection contre le bruit, l'économie d'énergie et l'isolation thermique. La directive a pour but de permettre aux producteurs de s'affronter à armes égales dans l'ensemble du marché européen. Par ailleurs, avec la création du label « pierre naturelle », la filière témoigne, au niveau européen, de sa volonté de défendre et promouvoir ses produits. ■

Définitions

L'activité d'extraction et du travail de la pierre comprend :

- l'extraction de pierres pour la construction : pierres calcaires, marbre et roches marbrières, granit, grès, lave et ardoises ;

- la production d'ouvrages en pierre, sculptés, taillés ou autrement façonnés, la production de monuments funéraires en pierre et la production de cheminées décoratives en pierre.

Chiffres-clés du secteur

	Extraction pierres et ardoises	Travail de la pierre	Ensemble
Nombre d'entreprises*	46	78	124
Effectif employé moyen	2 504	3 622	6 126
Chiffre d'affaires hors taxes (M€)	323	428	751
Valeur ajoutée hors taxes (M€)	137	165	302

Principaux ratios et performances

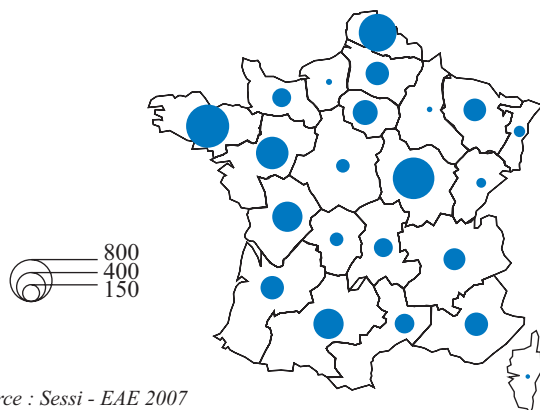
		Ensemble
Taux de valeur ajoutée : VAHT/CAHT	%	40,3
Taux d'exportation : Exp./CAHT	%	11,8
Taux de marge brute : EBE/VAHT	%	25,5
Taux d'investissement : Inv./VAHT	%	12,1
Productivité apparente du travail : VAHT/pers.	k€	49,4
Rémunérations/pers.	k€	23,2
Immobilisations/pers.	k€	61,9

*Unités légales

Champ : entreprises de 20 salariés ou plus

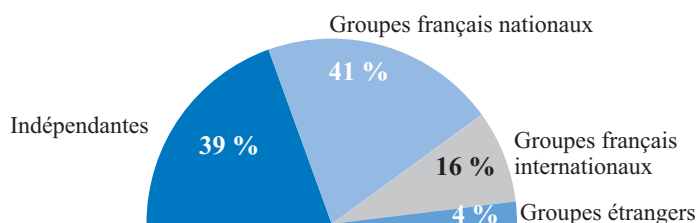
Source : Sessi - EAE 2007

Répartition régionale des effectifs



Source : Sessi - EAE 2007

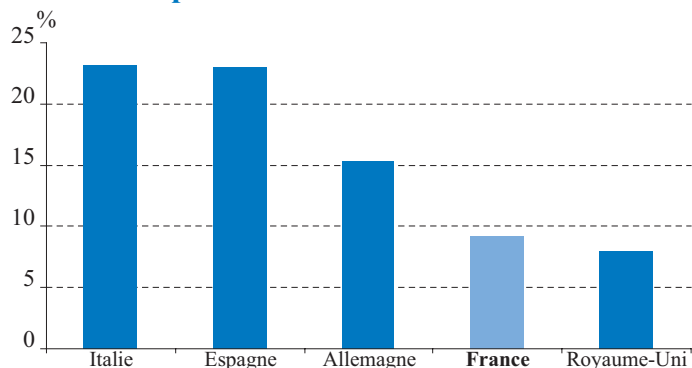
Répartition du chiffre d'affaires selon le type d'entreprise (unité légale)



Champ : entreprises de 20 salariés ou plus

Source : Lifi-Diane, Suse-BRN, 2006

Part des principaux pays dans la valeur ajoutée de l'Union européenne à 27



Source : Eurostat, 2006

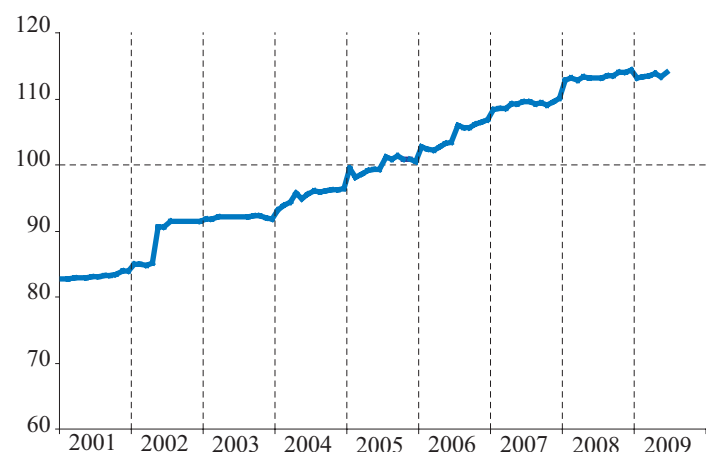
Principaux produits

Facturations en millions d'euros	2000	2007
Granit	361,3	346,3
Pierre calcaire et marbre	239,9	251,9
Grès	14,0	11,4
Lave	3,9	8,4
Ardoise	43,8	46,2

Productions en quantités		2000	2007
Pierre calcaire et marbre extrait	milliers m ³	403	410
Tranches sciées de pierre calcaire et marbre	milliers m ²	3 015	2 299
Blocs et moellons de granit extrait	milliers m ³	140	154
Tranche de granit, revêtement, dallage	milliers m ²	825	501
Bordures et dalles de trottoir	km	416	361
Monuments funéraires en granit	pièces	197 700	156 200

Source : Unicem

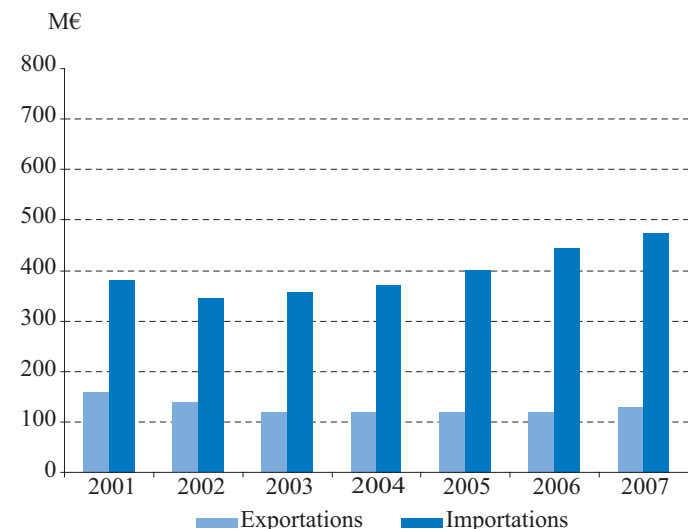
Évolution de l'indice de prix à la production



Marché français - prix départ usine

Source : Insee - Base 100 en 2005

Production et commerce extérieur



Source : Sessi EAE

Avertissement : les entreprises fabriquant essentiellement des éléments de ponts, barrages, écluses ou pylônes relèvent du domaine des travaux publics et sont exclues des développements qui suivent.

L'activité de « constructions métalliques » inclut la fabrication d'éléments pour la construction d'immeubles et de bâtiments industriels ainsi que celle de menuiseries métalliques (panneaux, cloisons, abris, vérandas, etc.). Les constructions métalliques sont très présentes dans les ossatures de bâtiments industriels, les hangars agricoles et les éléments de construction modulaires. Majoritairement employé, l'acier est utilisé notamment pour la construction de bardages et de structures métalliques pour les bâtiments.

En 2007, les 420 entreprises (unités légales) de 20 salariés ou plus emploient 27 230 personnes et réalisent un chiffre d'affaires de 4,7 milliards d'euros. Le secteur est composé de nombreuses petites structures indépendantes intervenant sur des chantiers de proximité. Les entreprises de moins de 50 salariés représentent deux tiers de l'ensemble des entreprises. Les filiales de groupe, essentiellement françaises, contribuent pour 78 % au chiffre d'affaires du secteur, contre 85 % dans l'ensemble de l'industrie manufacturière. Réparties sur l'ensemble du territoire, les entreprises sont néanmoins très présentes dans les régions Pays de la Loire, Nord-Pas-de-Calais et Rhône-Alpes.

Les entreprises ont répercuté auprès de leurs clients la forte hausse du prix des matières premières constatée depuis 2003, afin de ne pas affecter leur rentabilité et de pouvoir poursuivre leurs investissements. Les prix à la production ont ainsi augmenté jusqu'à la fin de l'année 2008, avant d'amorcer une légère décrue. Cette hausse des prix explique en partie celle de la production nationale depuis 2004. Pendant la période allant de 2003 à 2007, le secteur est parvenu à maintenir le niveau de ses emplois et a amélioré son taux de marge brute de 12 %. La crise financière et économique a durement touché le secteur de la construction en général. Le secteur des constructions métalliques a subi le recul des investissements en infrastructures opérés par les acteurs économiques. La chute de l'indice de production industrielle, déjà amorcée à la fin de l'année 2007, s'est accentuée en 2008 et au premier semestre 2009. L'indice mesurant l'évolution des quantités usinées de produits de la construction métallique est ainsi passé, en tendance, de 115 en juillet 2007 à 70 en juin 2009.

Pour en savoir plus

- <http://www.industrie.gouv.fr/sessi> ;
- <http://www.insee.fr/> et <http://www.indicespro.insee.fr/> ;
- <http://www.ctim.fr> ;
- Les fournisseurs de la construction, Dossier sectoriel, Sessi, édition 2007.

Les échanges extérieurs sont relativement faibles, avec un taux d'exportation inférieur à 10 %. Les exportations, principalement destinées aux pays limitrophes, se redressent depuis 2003. La croissance des importations est toutefois beaucoup plus rapide. Cela se traduit par une détérioration du taux de couverture qui a perdu 42 points entre 2001 et 2007. L'Allemagne et la Belgique représentent près de 50 % des importations françaises. Les achats en provenance d'Italie et d'Espagne progressent depuis plusieurs années.

Afin de faire face à la concurrence, les entreprises cherchent à diversifier leurs activités et à proposer des solutions innovantes à leurs clients. Encouragés par les incitations proposées lors du Grenelle de l'environnement, les industriels du secteur cherchent à promouvoir l'utilisation de l'acier dans la construction d'immeubles à usage d'habitation. Ils mettent en avant l'efficacité énergétique et acoustique, la modularité et les possibilités de reconfiguration des espaces, ainsi que la durabilité des constructions résidentielles métalliques. Ces caractéristiques viennent s'ajouter aux avantages spécifiques déjà reconnus de l'acier tels que des chantiers rapides et propres, une technicité et une précision des ouvrages, ainsi qu'une « recyclabilité » des matériaux utilisés. ■

Définitions

La fabrication de constructions métalliques regroupe la production de :

- ossatures métalliques pour la construction ;
- ossatures métalliques pour équipements industriels (ossatures de hauts fourneaux, de matériels de manutention, etc.) ;
- constructions métalliques préfabriquées : baraques de chantier, éléments modulaires pour expositions, etc.

Chiffres-clés du secteur

Constructions métalliques

Nombre d'entreprises*	420
Effectif employé moyen	27 230
Chiffre d'affaires hors taxes (M€)	4 750
Valeur ajoutée hors taxes (M€)	1 396

Principaux ratios et performances

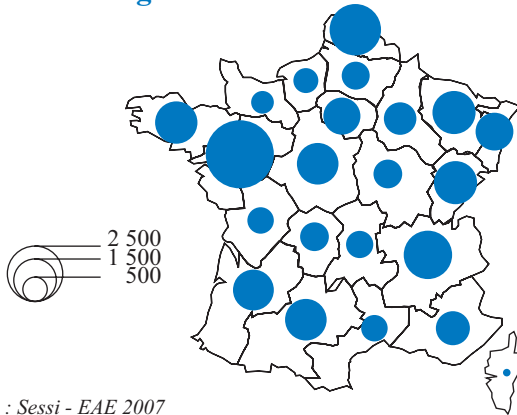
Taux de valeur ajoutée : VAHT/CAHT	%	29,4
Taux d'exportation : Exp./CAHT	%	9,7
Taux de marge brute : EBE/VAHT	%	24,1
Taux d'investissement : Inv./VAHT	%	7,3
Productivité apparente du travail : VAHT/pers.	k€	51,3
Rémunérations/pers.	k€	24,1
Immobilisations/pers.	k€	35,3

*Unités légales

Champ : entreprises de 20 salariés ou plus

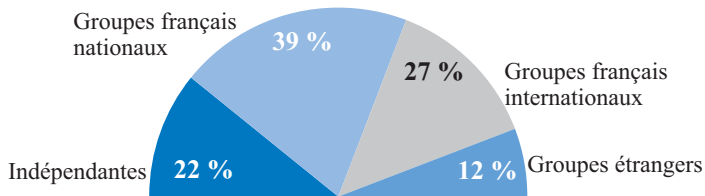
Source : Sessi - EAE 2007

Répartition régionale des effectifs



Source : Sessi - EAE 2007

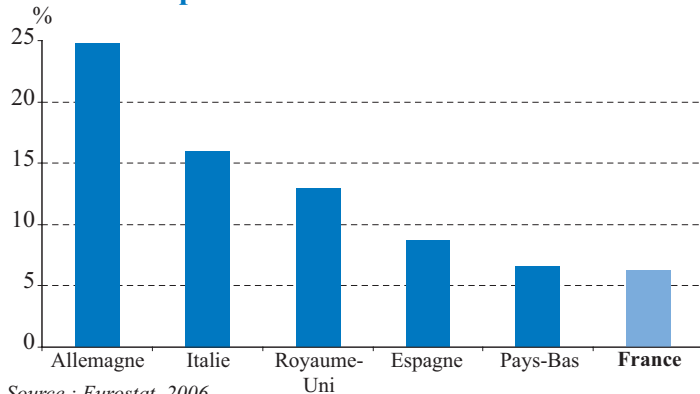
Répartition du chiffre d'affaires selon le type d'entreprise (unité légale)



Champ : entreprises de 20 salariés ou plus

Source : Lifi-Diane, Suse-BRN, 2006

Part des principaux pays dans la valeur ajoutée de l'Union européenne à 27



Source : Eurostat, 2006

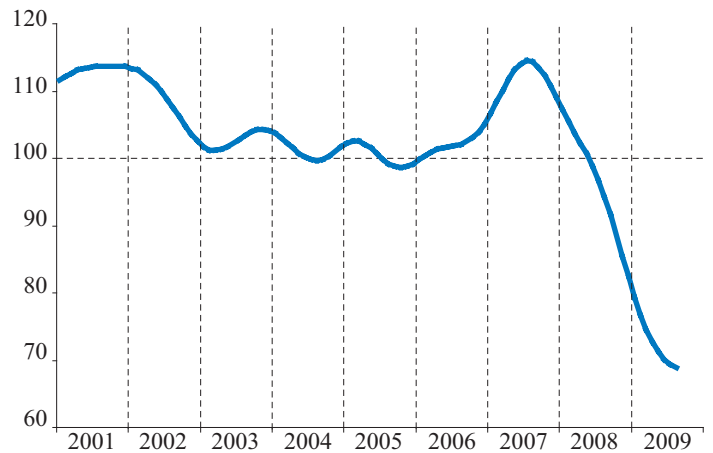
Principaux produits

Facturations en millions d'euros en 2007

Ossatures de bâtiments industriels	1 351
Autres constructions	1 091
Panneaux et murs rideaux	487
Cloisons et faux plafonds	195
Menuiseries diverses	848

Source : Sessi - EAB

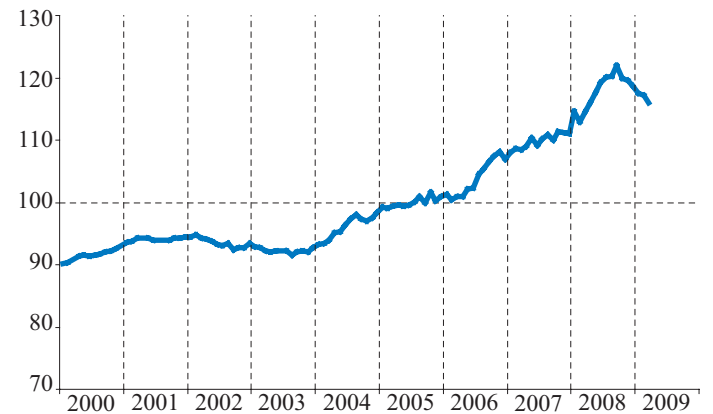
Évolution de l'indice de production industrielle



Indice Tendance Cycle - Base 100 en 2005

Source : Sessi - Insee

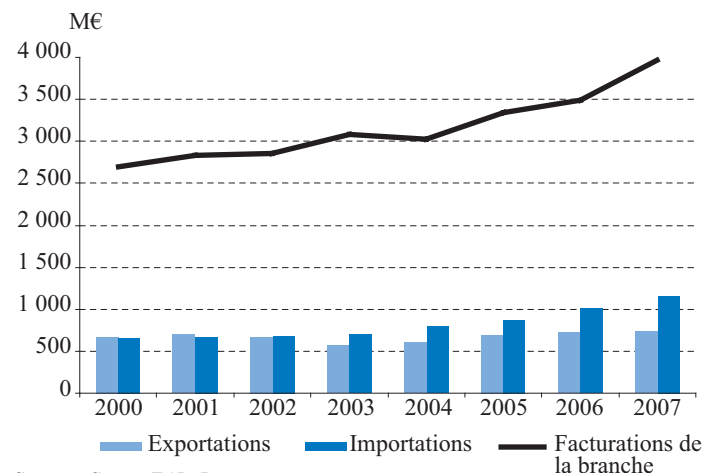
Évolution de l'indice de prix à la production



Marché français - prix départ usine

Source : Insee - Base 100 en 2005

Production et commerce extérieur



Source : Sessi - EAB, Douanes

En 2007, l'activité de fabrication des tuiles et briques regroupe 17 entreprises (unités légales) de 20 salariés ou plus, employant environ 6 700 personnes et réalisant un chiffre d'affaires de 1,3 milliard d'euros. Plusieurs dizaines d'entreprises de moins de 20 salariés renforcent ce tissu industriel mais leur part dans le chiffre d'affaires est extrêmement réduite. Il s'agit donc d'une activité concentrée, où la présence des groupes est, de surcroît, très forte : les filiales de groupes réalisent 97 % du chiffre d'affaires. Parmi ces groupes la présence étrangère est importante puisque les filiales de groupes étrangers représentent 62 % du chiffre d'affaires du secteur. L'industrie des tuiles et briques est surtout présente au sein d'un arc allant de la région Poitou-Charentes à la région Rhône-Alpes et incluant Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon.

La fabrication de tuiles, qui représente 80 % des emplois et 84 % du chiffre d'affaires du secteur, approvisionne aussi bien le marché de la construction neuve que celui de l'entretien-rénovation. A l'inverse, les briques sont principalement destinées à la construction neuve (particulièrement les briques de structure, utilisées dans le gros œuvre) et l'activité de fabrication est donc très directement dépendante du niveau des mises en chantiers. Ces produits en terre cuite sont principalement élaborés à partir d'argiles, auxquels divers constituants sont ajoutés (sable, calcaire...) pour en améliorer les caractéristiques et l'aspect extérieur. Ils subissent la concurrence de matériaux de substitution, comme les ardoises, concernant les tuiles, ou les produits en béton, pour les briques. La cuisson des produits (entre 900°C et 1 150°C) nécessite de lourds investissements. La fabrication de tuiles et briques est, de fait, une activité très capitalistique, où le montant des immobilisations par personne approche du double de celui de l'industrie manufacturière.

Depuis 2000, la production des tuiles et briques, en volume comme en valeur, est orientée à la hausse, stimulée par le dynamisme des mises en chantier entre 2003 et 2007. Elle a également bénéficié d'événements plus ponctuels, comme la tempête de 1999 qui a engendré un pic de production de tuiles en 2001. Cette activité a maintenu une rentabilité élevée : le taux de marge brute, qui était de 54 % en 2000, s'élève à 55 % en 2007 contre 27 % dans l'industrie manufacturière. Par ailleurs, elle a été créatrice d'emplois au cours des dernières

années, l'effectif employé (salariés et intérimaires) ayant augmenté de 24 % en 2007 par rapport à 2000. La proportion d'intérimaires dans les effectifs s'établissait entre 9 % et 10 % entre 2000 et 2005. Elle s'avérait alors supérieure à celle de l'industrie manufacturière ; elle est désormais très proche de cette dernière, à 8 % en 2007.

Sur les marchés extérieurs, la performance de l'industrie des tuiles et briques est contrastée. En effet, la part de marché mondial de la France sur ces produits est relativement élevée : 7 % en 2005. La France est particulièrement compétitive dans les tuiles, où sa part de marché était de 13,4 %. Cependant, les tuiles et briques sont des produits très pondéreux et sont, de ce fait, peu échangés. Le taux d'exportation n'est que de 6 %, contre 43 % en moyenne dans l'industrie manufacturière, et les échanges sont presque entièrement confinés aux pays limitrophes. En outre, l'excédent commercial de la France, qui s'établit à 21 millions d'euros en 2007, se dégrade fortement depuis trois ans ; il a été divisé par deux depuis 2004.

La production de tuiles et briques est engagée dans une démarche de développement durable. C'est le cas en ce qui concerne les procédés de fabrication, cette industrie faisant partie de celles soumises au plan d'allocation de quotas de CO₂ (PNAQ 1 et 2) ; une cinquantaine d'installations a ainsi reçu des quotas d'émissions de gaz à effet de serre sur la période 2005-2007. De même, les produits finis sont concernés par la réglementation thermique qui incite à la réduction des déperditions de chaleur des bâtiments. Cette industrie participe au développement des nouvelles technologies économes en énergie avec, par exemple, l'émergence des tuiles photovoltaïques. ■

Définitions

La fabrication de tuiles, briques et produits divers en terre cuite regroupe la production de :

- *briques creuses ou perforées et briques de parement en terre cuite ;*
- *hourdis en terre cuite ;*
- *tuiles et éléments de couverture en terre cuite ;*
- *conduits de fumées, boisseaux et claustras en terre cuite ;*
- *tuyaux, drains et gouttières en terre cuite.*

Pour en savoir plus

- [http : //www.indices.insee.fr/](http://www.indices.insee.fr/) et [http : //www.indicespro.insee.fr/](http://www.indicespro.insee.fr/) ;
- [http : //www.industrie.gouv.fr/sessi](http://www.industrie.gouv.fr/sessi) ;
- Gourlaouen (Y.), Les matériaux de construction, *Sessi-Analyse*, édition 2007 ;
- Les fournisseurs de la construction, *Dossier sectoriel*, Sessi, édition 2007 ;
- Letournel (J.), Les exportations françaises de produits utilisés dans la construction. Un moindre positionnement sur les produits en forte croissance. *Le 4 pages*, Sessi, n° 251, décembre 2008.

Chiffres-clés du secteur

	Briques	Tuiles	Ensemble
Nombre d'entreprises*	11	6	17
Effectif employé moyen	1 318	5 392	6 710
Chiffre d'affaires hors taxes (M€)	220	1129	1 349
Valeur ajoutée hors taxes (M€)	87	602	689

Principaux ratios et performances

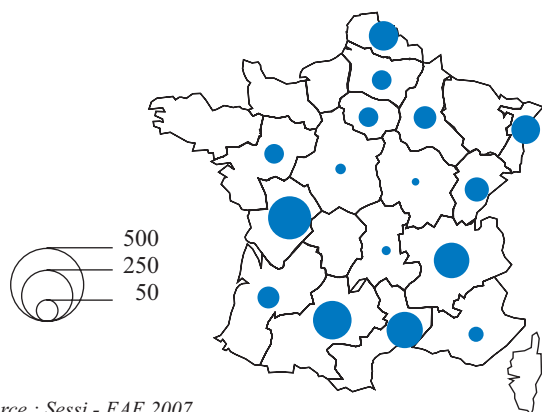
		Tuiles et briques
Taux de valeur ajoutée : VAHT/CAHT	%	51,1
Taux d'exportation : Exp./CAHT	%	6,0
Taux de marge brute : EBE/VAHT	%	55,1
Taux d'investissement : Inv./VAHT	%	29,0
Productivité apparente du travail : VAHT/pers.	k€	102,6
Rémunérations/pers.	k€	27,5
Immobilisations/pers.	k€	203,1

*Unités légales

Champ : entreprises de 20 salariés ou plus

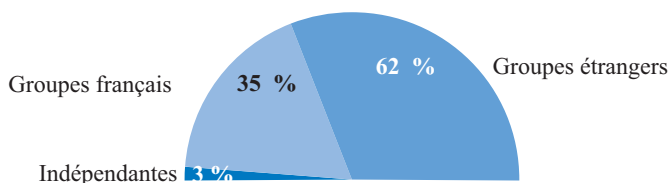
Source : Sessi - EAE 2007

Répartition régionale des effectifs



Source : Sessi - EAE 2007

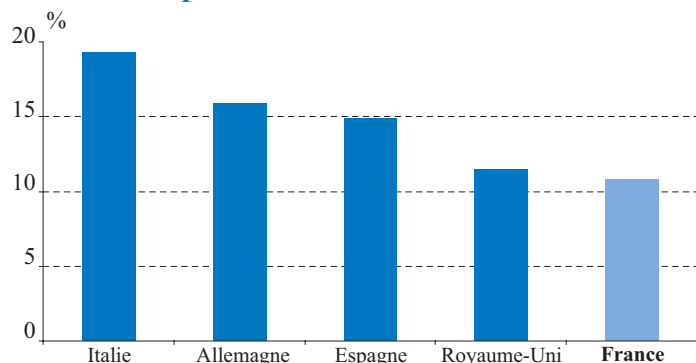
Répartition du chiffre d'affaires selon le type d'entreprise (unité légale)



Champ : entreprises de 20 salariés ou plus

Source : Lifi-Diane, Suse-BRN, 2006

Part des principaux pays dans la valeur ajoutée de l'Union européenne à 27



Source : Eurostat, 2006

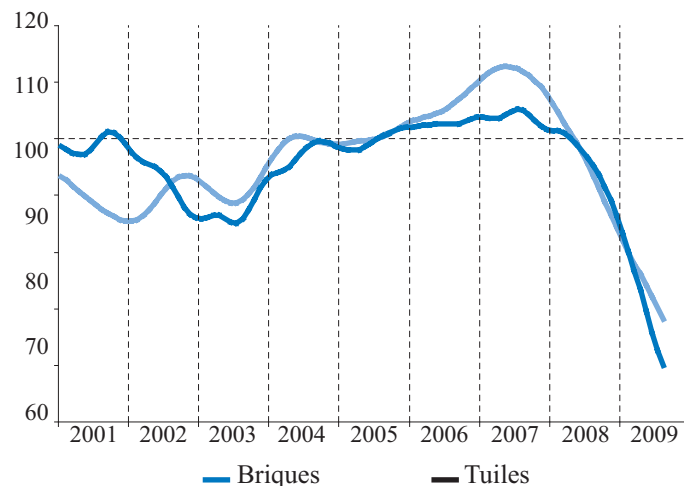
Principaux produits

Facturations en millions d'euros en 2007

Tuiles en céramique : éléments formés pour la couverture de toits en pente et pose en discontinu	792
Briques de construction en céramique : éléments pour maçonnerie	287
Tuyaux, gouttières et accessoires de tuyauterie, en céramique	5

Source : Fédération française des tuiles et briques (FFTB) - EAB-

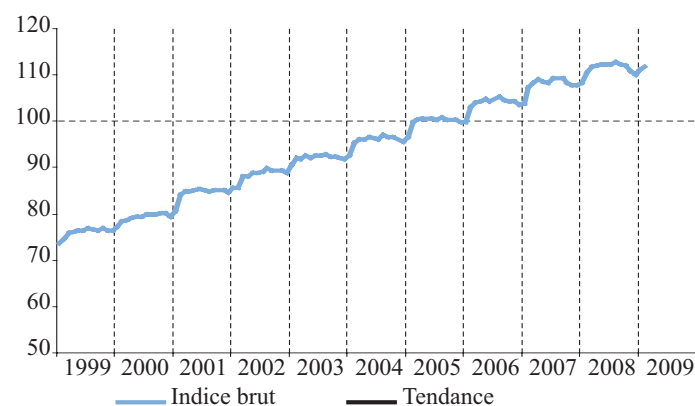
Évolution de l'indice de production industrielle



Indice Tendance Cycle - Base 100 en 2005

Source : Sessi - Insee

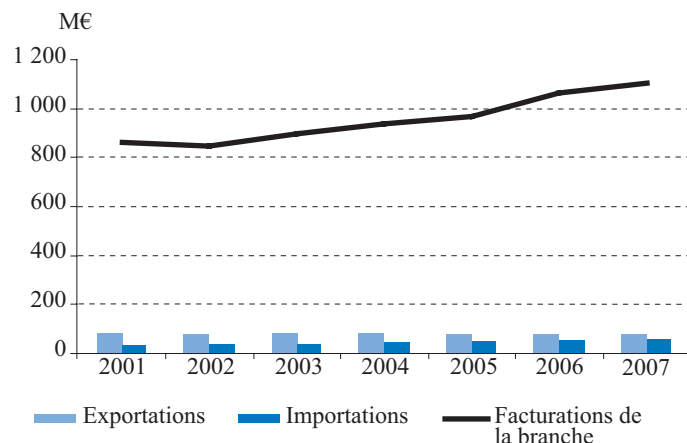
Évolution de l'indice de prix à la production



Marché français - prix départ usine

Source : Insee - Base 100 en 2005

Production et commerce extérieur



Source : Sessi - EAE, Douanes

En 2007, l'activité de fabrication de charpentes et panneaux en bois pour le bâtiment regroupe 126 entreprises (unités légales) de 20 salariés ou plus, qui emploient environ 12 000 personnes et réalisent un chiffre d'affaires de 2,8 milliards d'euros. Ce secteur est composé de petites entreprises, tout particulièrement dans l'industrie des charpentes où plus de 90 % des unités de 20 salariés ou plus emploient moins de 100 salariés. Le secteur des panneaux est très concentré - les dix premières entreprises regroupent plus de 60 % du chiffre d'affaires et 70 % des exportations - et hautement capitalistique. L'intensité capitalistique, mesurée par les immobilisations par personne, atteint 178 milliers d'euros en 2007. De ce fait, l'organisation en groupe est très importante : plus de la moitié des entreprises de ce secteur appartiennent à un groupe français ou étranger. Ces filiales de groupes génèrent 85 % du chiffre d'affaires total. Les seuls groupes étrangers, principalement européens, en réalisent 51 %. L'industrie des charpentes et panneaux est présente sur l'ensemble du territoire mais les régions de la façade atlantique, Poitou-Charentes et Aquitaine, regroupent plus d'un quart des effectifs. L'Est, au cœur des forêts vosgienne et jurassienne, est la seconde zone d'implantation de ces industries.

La production de charpentes et panneaux est orientée à la hausse. La production de charpentes s'est accrue ces dernières années, grâce au fort dynamisme du marché intérieur. L'industrie des charpentes comprend la fabrication de charpentes en bois lamellé-collé, les charpentes industrielles et traditionnelles. Les charpentes industrielles sont les plus prisées puisque 70 % des maisons individuelles les utilisent. La production française de charpentes en lamellé-collé se situe au 3^{ème} rang européen.

L'industrie des panneaux comprend la fabrication de contreplaqués, panneaux de particules, panneaux de fibres, panneaux lattés et lamellés-collés et bois de placage. Ces produits trouvent principalement leurs débouchés dans le bâtiment, l'ameublement, l'emballage et l'affichage. La fabrication de panneaux de particules, bruts et surfacés mélaminés, destinés principalement aux meubles de cuisine et de salle de bains, est majoritaire et progresse chaque année. Ces produits représentent, en valeur, plus de la moitié de la production totale de panneaux en 2007, contre 41 % en 2000. La fabrication de panneaux de fibres, utilisés essentiellement dans l'ameublement, progresse également. Ces produits représentent près d'un quart des facturations

totales de panneaux en 2007, contre 19 % en 2000. La production de contreplaqués, toujours concurrencée par les contreplaqués en provenance de Finlande, est en diminution en France.

Bien que globalement déficitaires, les échanges extérieurs restent positifs dans l'industrie des panneaux, notamment grâce aux panneaux de particules. Cependant l'excédent commercial de cette industrie se contracte : le taux de couverture atteint 107 % en 2007, contre 110 % en 2002. Les exportations sont restées soutenues pendant cette période (+ 40 % pour les panneaux de particules, + 30 % pour les panneaux de fibres et les contreplaqués) mais les importations ont crû de façon plus importante, notamment pour les panneaux de fibres et les contreplaqués (respectivement 37 % et 35 %). Les échanges commerciaux de l'industrie des charpentes sont beaucoup moins importants mais les importations, en provenance d'Allemagne et du Danemark notamment, ont presque doublé sur la période 2002 - 2007. Le taux de couverture de cette activité est très dégradé, atteignant 41 % en 2007, contre 70 % en 2002.

Du fait de leur caractère pondéreux, les échanges sont réalisés principalement avec les pays européens limitrophes. En effet, l'Allemagne et la Belgique sont les deux principaux pays clients et fournisseurs de la France. Les échanges intra-groupe entre filiales favorisent par ailleurs le commerce avec ces pays. ■

Définitions

La fabrication de panneaux et charpentes regroupe la production de :

- contreplaqués ;
- panneaux de particules ;
- panneaux plaqués, revêtus, mélaminés ou stratifiés ;
- panneaux de fibres ;
- plaquages et bois densifiés ;
- feuilles de placage ;
- charpentes industrielles ;
- charpentes en bois lamellé-collé ;
- charpentes traditionnelles.

Pour en savoir plus

- [http : //www.industrie.gouv.fr/sessi](http://www.industrie.gouv.fr/sessi) ;
- [http : //www.indices.insee.fr/](http://www.indices.insee.fr/) et [http : //www.indicespro.insee.fr/](http://www.indicespro.insee.fr/) ;
- Le bois, *Dossier sectoriel*, Sessi, édition 2008 ;
- Les fournisseurs de la construction, *Dossier sectoriel*, Sessi, édition 2007 ;
- La forêt et les industries du bois, GraphAgri Forêt-Bois, ministère de l'Agriculture, de la pêche, 2006.

Chiffres-clés du secteur

	Panneaux	Charpentes	Ensemble
Nombre d'entreprises*	61	65	126
Effectif employé moyen	7 892	4 068	11 960
Chiffre d'affaires hors taxes (M€)	2 169	609	2 778
Valeur ajoutée hors taxes (M€)	495	210	705

Principaux ratios et performances

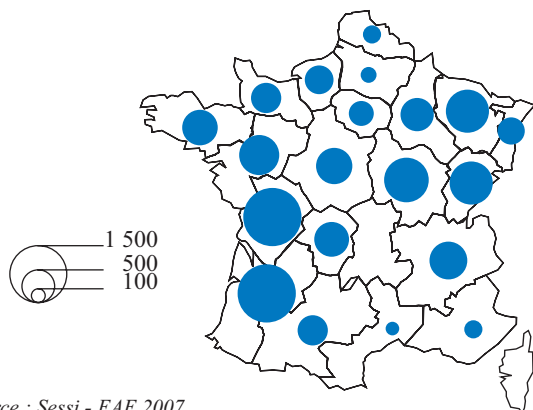
Panneaux en bois et charpentes		
Taux de valeur ajoutée : VAHT/CAHT	%	25,4
Taux d'exportation : Exp./CAHT	%	34,2
Taux de marge brute : EBE/VAHT	%	34,8
Taux d'investissement : Inv./VAHT	%	14,0
Productivité apparente du travail : VAHT/pers.	k€	58,9
Rémunérations/pers.	k€	24,1
Immobilisations/pers.	k€	131,1

*Unités légales

Champ : entreprises de 20 salariés ou plus

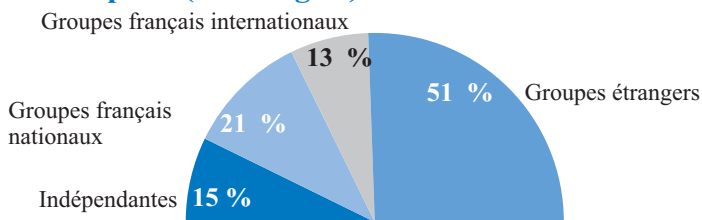
Source : Sessi - EAE 2007

Répartition régionale des effectifs



Source : Sessi - EAE 2007

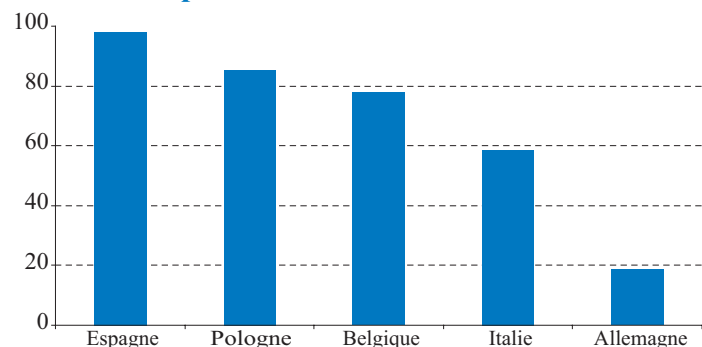
Répartition du chiffre d'affaires selon le type d'entreprise (unité légale)



Champ : entreprises de 20 salariés ou plus

Source : Lifi-Diane, Suse-BRN, 2006

Part des principaux pays dans la valeur ajoutée de l'Union européenne à 27*



* pour les panneaux

Source : Eurostat, 2006

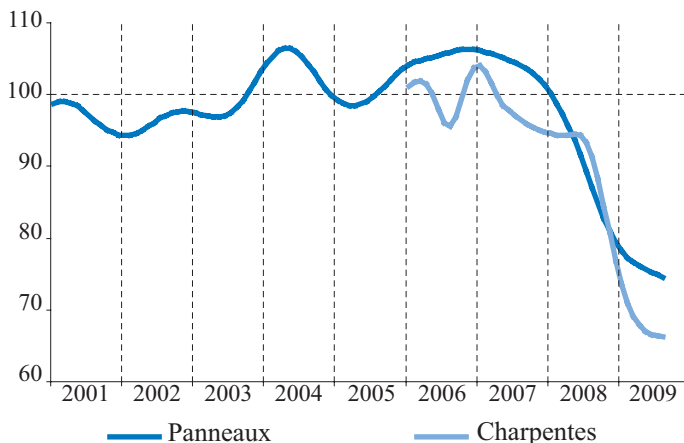
Principaux produits

Facturations en millions d'euros en 2007

Panneaux de fibres bruts et recouverts	472
Panneaux de particules surfacés mélaminés	596
Panneaux de particules bruts	494
Contreplaqués	324
Placages	66
Charpentes	504

Source : Sessi - EAB

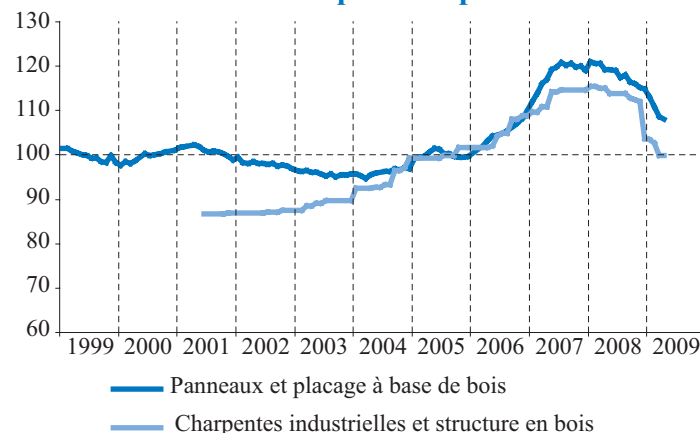
Évolution de l'indice de production industrielle



Indice Tendence Cycle - Base 100 en 2005

Source : Sessi - Insee

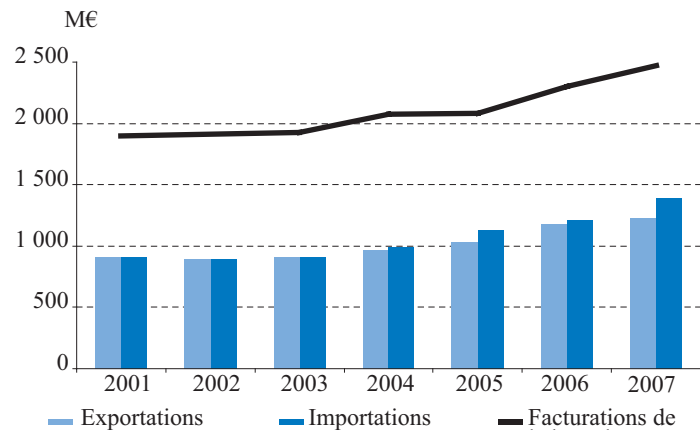
Évolution de l'indice de prix à la production



Marché français - prix départ usine

Source : Insee - Base 100 en 2005

Production et commerce extérieur



Source : Sessi - EAB, Douanes

Avertissement : le secteur de la fabrication de matériel électrique basse tension comprend plus de 400 entreprises de moins de 20 salariés, mais celles-ci ne représentent que 3 % du chiffre d'affaires. Les développements qui suivent sont exclusivement consacrés aux entreprises comptant 20 personnes ou plus.

Le secteur de la fabrication de matériel électrique basse tension regroupe 210 entreprises de 20 salariés ou plus (unités légales) et emploie près de 60 000 personnes. Il réalise un total de ventes de plus de 13 milliards d'euros. Cette activité possède plusieurs marchés clients, l'industrie en premier lieu, mais aussi la construction.

En termes de chiffre d'affaires, la concentration est forte.

En effet, même si le tissu d'entreprises est dominé par les petites et moyennes unités, les structures de 250 salariés ou plus, qui ne représentent que 20 % des entreprises, réalisent 85 % du chiffre d'affaires du secteur. Les entreprises sont disséminées sur l'ensemble du territoire mais quelques grands pôles émergent : l'Île-de-France, l'Alsace, la Haute-Normandie et surtout la région Rhône-Alpes. Un quart des emplois du secteur est concentré dans cette dernière région. Dans une activité où le poids des groupes est considérable (les entreprises indépendantes ne représentent que 2 % du chiffre d'affaires), la pénétration des groupes étrangers est très faible. Les filiales de groupes français réalisent en effet plus des trois quarts du chiffre d'affaires.

Cette activité comprend la fabrication d'appareils de coupure et de connexion des circuits électriques, de fusibles, de fiches et prises de courant, d'armoires de commande ou de distribution, de disjoncteurs et de relais électriques, à laquelle s'ajoute des opérations d'installation, de montage, d'entretien et de réparation. Dans la construction, elle approvisionne aussi bien le segment du logement neuf que celui de l'entretien-rénovation. Les dispositifs fiscaux incitatifs, comme le taux de TVA à 5,5 %, ont soutenu la demande de rénovation des systèmes électriques. De même, la réglementation sur le remplacement, entre 2004 et 2010, des matériels contenant des polychlorobiphényles (PCB) et des polychloroterphényles (PCT), substances chimiques jugées cancérigènes, a contribué (et devrait contribuer encore quelques temps) à alimenter l'activité. Toutefois, concernant la construction, c'est bien le segment du logement neuf qui nourrit avant tout la production de matériel électrique basse

tension. En effet, entre 2004 et 2007, l'indice de production industrielle a sensiblement grimpé, passant, en tendance, de 95 en janvier 2004 à 122 fin 2007. Le secteur n'a pas créé d'emplois entre 2002 et 2007 : l'effectif employé moyen (y c. l'intérim) s'est contracté de 4 %. La réponse au surcroît de demande a pris la forme d'une hausse de la productivité et d'un recours accru aux importations (si, en valeur, achats et ventes à l'étranger ont progressé de manière relativement identique entre 2001 et 2006, les quantités importées ont augmenté beaucoup plus vite : elles ont crû de 62 %, contre 37 % pour les exportations). En 2008, la crise économique et le repli des mises en chantier ont provoqué un recul brutal.

Les échanges de la France dans le matériel électrique basse tension sont structurellement excédentaires.

Le solde positif est même très important : il atteint près de 1,5 milliard d'euros sur ces produits qui sont les plus échangés parmi les biens de la construction, leur faible poids les rendant, pour la plupart, aisément transportables. Par ailleurs, au niveau mondial, la part de marché de la France s'établissait à plus de 6 % en 2005, une performance à l'exportation supérieure à celle enregistrée pour l'ensemble des biens manufacturés (environ 4 %). ■

Définitions

La fabrication de matériel de distribution ou de commande électrique basse tension (inférieure ou égale à 1 000 volts) regroupe la production des biens suivants :

- connexions et éléments de contact pour fils et câbles ;
- interrupteurs, sectionneurs, commutateurs ;
- disjoncteurs ;
- fusibles ;
- relais électriques ;
- fiches et prises de courant ;
- armoires, coffrets et tableaux.

Pour en savoir plus

- [http : //www.insee.fr](http://www.insee.fr) et <http://www.industrie.gouv.fr/sessi> ;

- Les fournisseurs de la construction, *Dossier sectoriel*, Sessi, édition 2007 ;

- Letournel (Jérôme), Les exportations françaises de produits utilisés dans la construction. Un moindre positionnement sur les produits en forte croissance. *Le 4 pages*, Sessi, n°251, décembre 2008.

Chiffres-clés du secteur

	Matériel électrique	
Nombre d'entreprises*	210	
Effectif employé moyen	58 366	
Chiffre d'affaires hors taxes (M€)	13 040	
Valeur ajoutée hors taxes (M€)	3 020	

Principaux ratios et performances

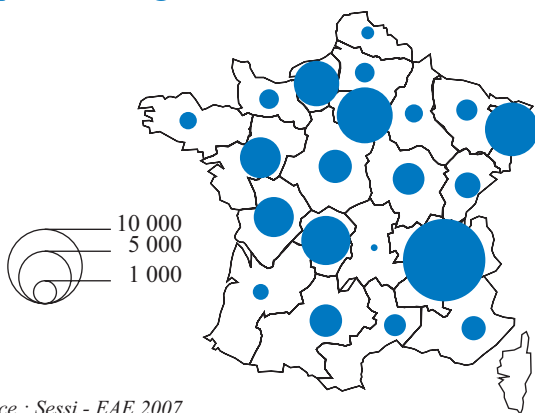
Taux de valeur ajoutée : VAHT/CAHT	%	23,2
Taux d'exportation : Exp./CAHT	%	43,4
Taux de marge brute : EBE/VAHT	%	4,2
Taux d'investissement : Inv./VAHT	%	10,0
Productivité apparente du travail : VAHT/pers.	k€	51,7
Rémunérations/pers.	k€	33,0
Immobilisations/pers.	k€	71,3

*Unités légales

Champ : entreprises de 20 salariés ou plus

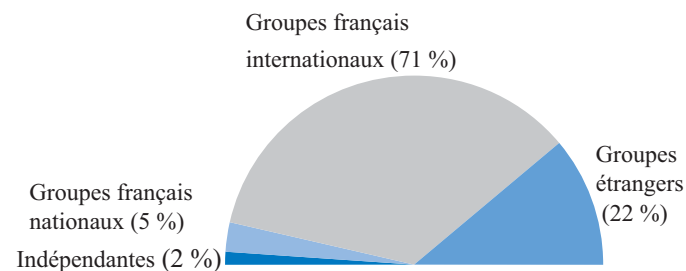
Source : Sessi - EAE 2007

Répartition régionale des effectifs



Source : Sessi - EAE 2007

Répartition du chiffre d'affaires selon le type d'entreprise (unité légale)

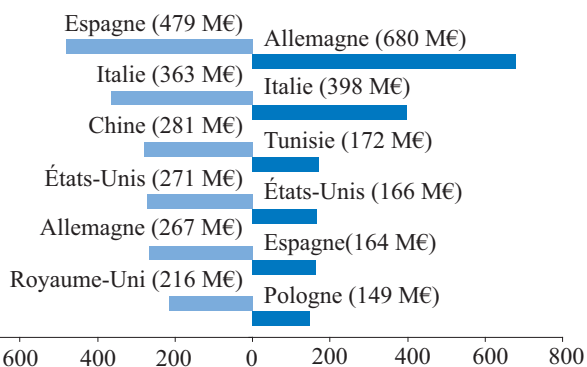


Champ : entreprises de 20 salariés ou plus

Source : Lifi-Diane, Suse-BRN, 2006

Principaux clients et fournisseurs

Exportations : 4 436 M€ Importations : 2 950 M€



Source : Douanes 2007

Principaux produits

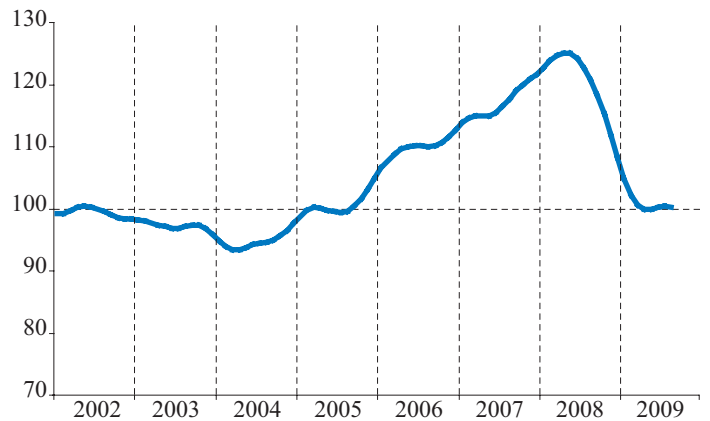
Facturations en millions d'euros en 2007

Connexions et éléments de contact pour fils et câbles	1 114
Autres interrupteurs, sectionneurs, commutateurs	675
Autres supports pour commande ou distribution électrique	570
Disjoncteurs	561
Armoires, coffrets, tableaux et autres supports non équipés	558

Remarque : le nombre de produits associés à la fabrication de matériel électrique basse-tension est très important. Ne figurent ici que les principaux, d'où l'écart entre le montant des facturations ci-dessus et le chiffre d'affaires du secteur.

Source : Sessi - enquêtes de branche

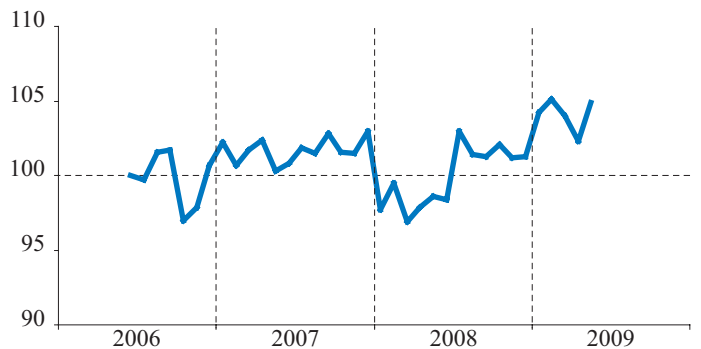
Évolution de l'indice de production industrielle



Indice Tendence Cycle - Base 100 en 2005

Source : Sessi - Insee

Évolution de l'indice de prix à la production

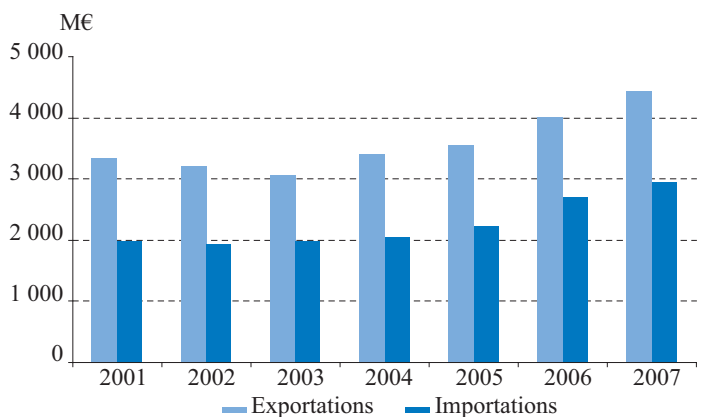


Les données antérieures à 2006 ne sont pas disponibles pour la basse tension

Marché français - prix départ usine

Source : Insee - Base 100 en 2005

Évolution du commerce extérieur



Source : Douanes

Avertissement : les entreprises industrielles appartenant au secteur de la robinetterie fabriquent et réparent les produits suivants :

- détendeurs, clapets et soupapes ;
- robinetterie sanitaire et chauffage ;
- robinetterie et vannes industrielles ;
- pièces de robinetterie.

Les développements qui suivent ne concernent que les entreprises de 20 salariés ou plus qui fabriquent, à titre principal, de la **robinetterie sanitaire et de chauffage** (mélangeurs, mitigeurs, robinets pour radiateurs de chauffage central et autres articles de robinetterie sanitaire).

En 2007, l'activité industrielle de fabrication de robinetterie pour le bâtiment regroupe 34 entreprises (unités légales) de 20 salariés ou plus, employant 3 700 personnes et réalisant un chiffre d'affaires de 730 millions d'euros. La structure de cette industrie est atomisée, 62 % des entreprises de 20 salariés ou plus emploient moins de 100 personnes et seules 4 entreprises dépassent le seuil de 250 salariés. Si les entreprises de ce secteur sont majoritairement organisées en groupes, les entreprises indépendantes ou appartenant à des microgroupes nationaux sont très présentes et génèrent plus de la moitié du chiffre d'affaires total. Deux pôles industriels prédominent, en Picardie et en Rhône-Alpes. Ces deux régions regroupent plus de la moitié des effectifs totaux.

Ce secteur doit affronter une forte concurrence étrangère.

Le commerce extérieur de la robinetterie sanitaire est très détérioré. Le solde commercial, structurellement déficitaire, atteint 319 millions d'euros en 2008 contre 145 millions d'euros en 2001. Les importations ont été multipliées par 1,5 au cours de la période 2001-2007. La part de la production française dans l'ensemble du marché diminue, passant de 61 % en 2001 à 44 % en 2007. L'Italie et l'Allemagne, principaux producteurs européens de robinetterie sanitaire, sont les premiers fournisseurs de la France. Toutefois, les produits en provenance d'Asie deviennent de plus en plus attractifs pour les consommateurs, contraignant les producteurs français à délocaliser vers des pays où les coûts sont moindres. En effet, les importations en provenance de Chine, qui concernent des produits d'entrée de gamme, pénètrent fortement le marché français : elles passent de 4 millions d'euros en 2001 à 58 millions d'euros en 2007.

Pour en savoir plus

- [http : //www.industrie.gouv.fr/sessi](http://www.industrie.gouv.fr/sessi) ;
- [http : //www.insee.fr/](http://www.insee.fr/) et <http://www.indicespro.insee.fr/> ;
- Les équipements mécaniques, *Dossier sectoriel*, Sessi, édition 2008 ;
- Les fournisseurs de la construction, *Dossier sectoriel*, Sessi, édition 2007 ;
- PROFLUID : [http : //www.profluid.org](http://www.profluid.org).

Se préserver de la copie constitue un autre défi pour les industriels. À l'inverse de la contrefaçon (qui est une copie parfaite et qui est rare dans le domaine de la robinetterie), la copie est en effet largement pratiquée dans ce secteur.

Face à la concurrence étrangère, les industriels du secteur réagissent par un effort accru d'innovation.

Les entreprises ayant maintenu leur production en France montent en gamme par l'innovation et le *design* et proposent des produits de qualité plus élevée. Le marché mondial du luxe est la cible privilégiée de ces entreprises qui équipent des yachts, des hôtels de luxe, etc. Les préoccupations environnementales profitent également à cette profession. En effet, la mise sur le marché d'une robinetterie plus performante, limitant les fuites et économisant l'eau, répond à ces enjeux.

Les ventes passent par le canal d'une distribution spécialisée.

En France, la distribution de la robinetterie sanitaire et de chauffage est ainsi assurée pour près des deux tiers par des négociants auprès desquels se fournissent les professionnels du bâtiment ; les grandes surfaces de bricolage et alimentaires représentent le tiers restant. Loin derrière viennent les « bainistes », qui proposent des produits plus haut de gamme et sont souvent plus réactifs aux nouveautés. Un nouvel acteur, la distribution par internet, attire un nombre croissant de consommateurs. ■

Définitions

La fabrication de robinetterie sanitaire et de chauffage regroupe la production de :

- *mélangeurs, mitigeurs de robinetterie sanitaire ;*
- *articles de robinetterie sanitaire, autres que mélangeurs ou mitigeurs ;*
- *robinets thermostatiques pour radiateurs de chauffage central ;*
- *robinets pour radiateurs de chauffage central, autres que robinets thermostatiques.*

Chiffres-clés du secteur

Robinetterie pour le bâtiment

Nombre d'entreprises*	34
Effectif employé moyen	3 710
Chiffre d'affaires hors taxes (M€)	730
Valeur ajoutée hors taxes (M€)	260

Principaux ratios et performances

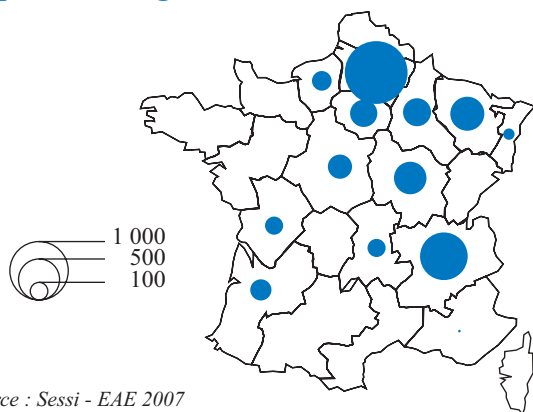
Taux de valeur ajoutée : VAHT/CAHT	%	35,6
Taux d'exportation : Exp./CAHT	%	27,3
Taux de marge brute : EBE/VAHT	%	38,9
Taux d'investissement : Inv./VAHT	%	10,2
Productivité apparente du travail : VAHT/pers.	k€	70,0
Rémunérations/pers.	k€	30,2
Immobilisations/pers.	k€	7,1

*Unités légales

Champ : entreprises de 20 salariés ou plus

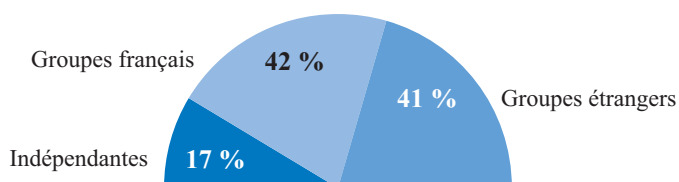
Source : Sessi - EAE 2007

Répartition régionale des effectifs



Source : Sessi - EAE 2007

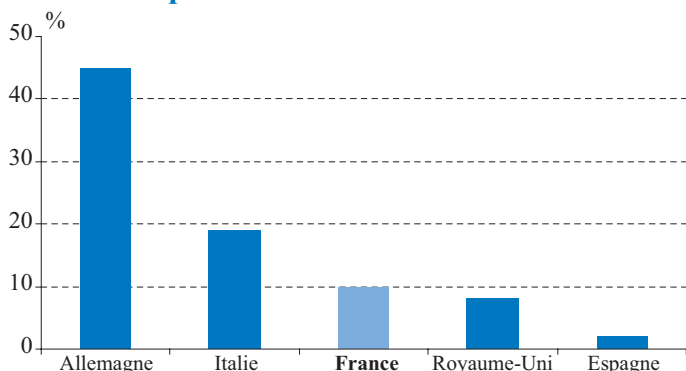
Répartition du chiffre d'affaires selon le type d'entreprise (unité légale)



Champ : entreprises de 20 salariés ou plus

Source : Lifi-Diane, Suse-BRN, 2006

Part des principaux pays dans la valeur ajoutée de l'Union européenne à 27



Champ : ensemble de la robinetterie

Source : Eurostat, 2006

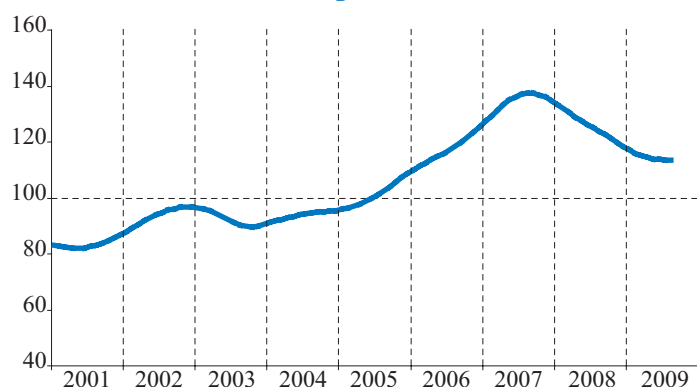
Les produits de la robinetterie pour le bâtiment

Facturations en millions d'euros en 2007

Robinetterie sanitaire	228
Robinetterie de chauffage central	25
Détendeurs à gaz	38
Réducteurs de pression d'eau	6
Robinetterie de bâtiment	58
Robinetterie incendie	128
Robinetterie pour le gaz domestique	44

Source : AFPR - enquêtes de branche

Évolution de l'indice de production industrielle



Champ : ensemble de la robinetterie
Indice Tendance Cycle - Base 100 en 2005

Source : Insee

Évolution de l'indice de prix à la production

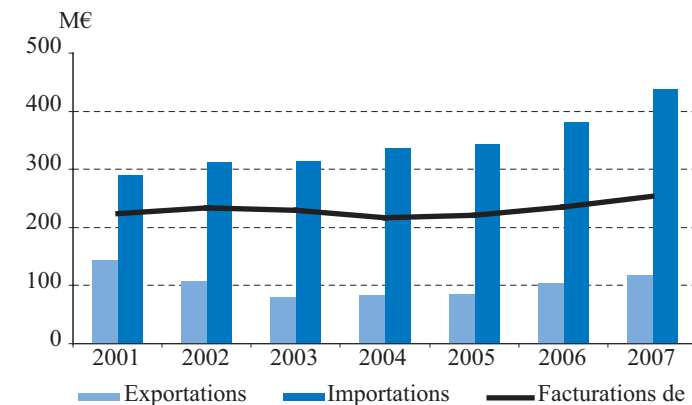


Champ : robinetterie de bâtiment

Marché français - prix départ usine

Source : Insee - Base 100 en 2005

Production et commerce extérieur



Champ : robinetterie sanitaire et de chauffage central

Source : Sessi - EAB, Douanes

L'activité industrielle de fabrication de radiateurs, chaudières et chauffe-eau regroupe, en 2007, 51 entreprises de 20 salariés ou plus, qui emploient 13 000 personnes. Elles réalisent un taux de marge brute et ont un niveau de productivité apparente du travail assez voisins de ceux de l'industrie manufacturière. Leur chiffre d'affaires global atteint 2,7 milliards d'euros.

Une part significative du montant total des ventes est réalisée dans d'autres activités que la fabrication industrielle. Dans le seul secteur des radiateurs et chaudières, par exemple, la production industrielle ne représente que 70 % du chiffre d'affaires ; les entreprises ont notamment développé des activités de commerce de gros de fournitures pour plomberie et chauffage. Dans la fabrication de radiateurs, chaudières et chauffe-eau, le poids des groupes est considérable puisque les filiales de groupes réalisent 96 % du total des ventes. Les sites de production sont essentiellement implantés dans la moitié nord de la France, notamment en Alsace, Picardie, Île-de-France et Pays de la Loire.

Les produits issus de cette activité (radiateurs électriques ou non, chaudières fixes ou murales, chauffe-eau, poêles et inserts, etc.) alimentent un unique marché client : le bâtiment. Lors des dernières années, tous les segments n'ont pas connu la même évolution. La production de chaudières (qui représente le produit le plus important en termes de facturations) et celle de certains types de radiateurs, notamment les radiateurs électriques à accumulation ou les radiateurs non électriques, sont demeurées relativement stables malgré l'essor de la construction de logements. La fabrication de chauffe-eau non électriques s'inscrit même, pour sa part, dans une relative tendance baissière. En revanche, la production de certains radiateurs électriques, de chauffe-eau électriques et, surtout, de poêles à bois et inserts a sensiblement augmenté.

Les produits relevant des écotecnologies, c'est-à-dire utilisant des énergies renouvelables (chauffe-eau solaires, chaudières à bois, poêles à bois), sont en croissance, stimulés par les incitations réglementaires et surtout fiscales. L'État a en effet instauré en 2005 un crédit d'impôt équivalent

à 40 % des dépenses pour ce type d'équipements, qui peut également bénéficier de subventions de l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (ANAH) et d'aides de la part des collectivités locales. Cependant, en France, seul le marché des poêles à bois a atteint une certaine maturité, les autres productions demeurant encore, en 2007, au stade de niches.

Les radiateurs, chaudières et chauffe-eau sont des biens qui s'échangent assez peu. Le taux d'exportation s'élève à 27 %, soit 16 points de moins que dans l'industrie manufacturière. La France accuse un léger déficit commercial, de l'ordre de 45 millions d'euros en 2007. Néanmoins, en 2005, sa part de marché dans le commerce mondial de radiateurs, chaudières et chauffe-eau s'élevait à 7 %, un niveau supérieur à sa part dans les exportations mondiales de biens de la construction comme de produits manufacturés. Les points forts de l'industrie hexagonale se situent dans les chauffe-eau non électriques ainsi que dans les chaudières et parties de chaudières. Sur ces produits, la France réalisait en 2005 entre 8,5 % et 12,5 % des exportations mondiales. ■

Définitions

La fabrication de radiateurs, chaudières et chauffe-eau regroupe la production des biens suivants :

- chauffe-eau électriques et non électriques ;
- radiateurs électriques à accumulation ou à circulation de liquide et autres radiateurs électriques ;
- convecteurs électriques ;
- radiateurs non électriques ;
- chaudières et parties de chaudières pour le chauffage central ;
- Poêles à bois et à charbon, chaudières à bois, cheminées, inserts, etc.

Pour en savoir plus

- [http : //www.indices.insee.fr/](http://www.indices.insee.fr/) ;
- <http://www.industrie.gouv.fr/sessi> ;
- Les fournisseurs de la construction, *Dossier sectoriel*, Sessi, édition 2007 ;
- Letournel (Jérôme), Les exportations françaises de produits utilisés dans la construction. Un moindre positionnement sur les produits en forte croissance. *Le 4 pages*, Sessi, n° 251, décembre 2008.

Chiffres-clés du secteur

Radiateurs, chaudières, chauffe-eau

Nombre d'entreprises*	51
Effectif employé moyen	13 019
Chiffre d'affaires hors taxes (M€)	2 734
Valeur ajoutée hors taxes (M€)	753

Principaux ratios et performances

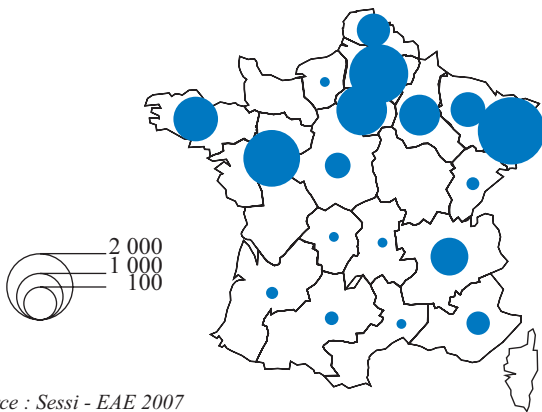
Taux de valeur ajoutée : VAHT/CAHT	%	27,5
Taux d'exportation : Exp./CAHT	%	26,9
Taux de marge brute : EBE/VAHT	%	30,5
Taux d'investissement : Inv./VAHT	%	10,8
Productivité apparente du travail : VAHT/pers.	k€	57,8
Rémunérations/pers.	k€	25,4
Immobilisations/pers.	k€	75,9

*Unités légales

Champ : entreprises de 20 salariés ou plus

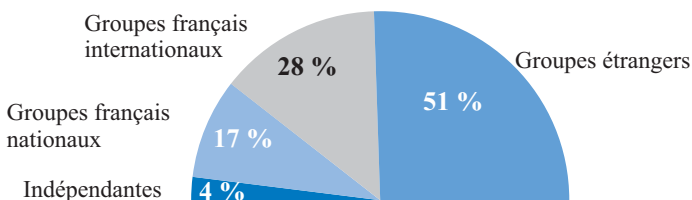
Source : Sessi - EAE 2007

Répartition régionale des effectifs



Source : Sessi - EAE 2007

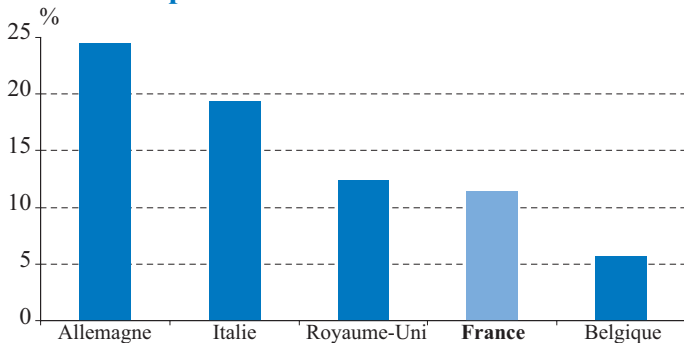
Répartition du chiffre d'affaires selon le type d'entreprise (unité légale)



Champ : entreprises de 20 salariés ou plus

Source : Lifi-Diane, Suse-BRN, 2006

Part des principaux pays dans la valeur ajoutée de l'Union européenne à 27



Précision : ces chiffres ne portent que sur la fabrication de radiateurs et chaudières pour le chauffage central. Ils n'englobent pas les chauffe-eau, ni les appareils non-électriques.

Source : Eurostat, 2006

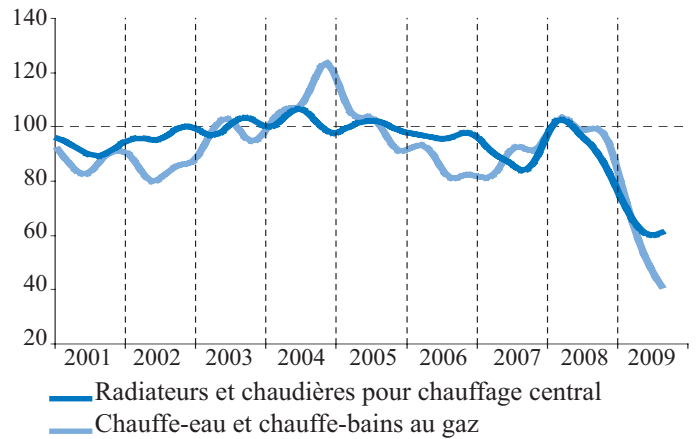
Principaux produits

Facturations en millions d'euros en 2007

Chauffe-eau électriques autres qu'instantanés	189
Convecteurs électriques	157
Chauffe-eau non électriques à chauffage instantané à gaz, ou à accumulation	142
Chaudières pour chauffage central	679

Source : Sessi - EAB

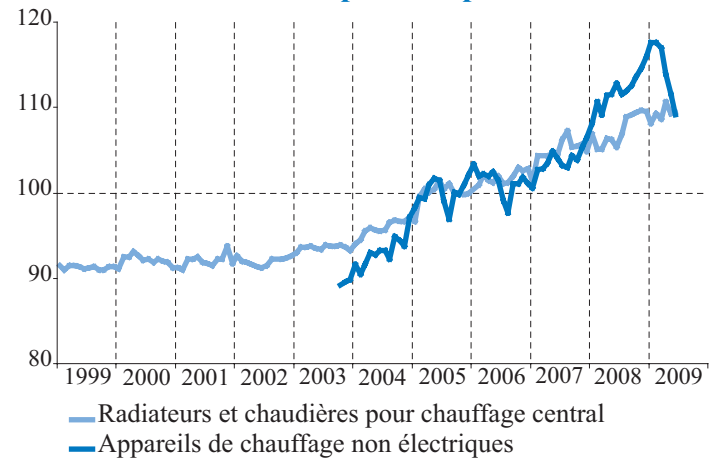
Évolution de l'indice de production industrielle



Indice Tendence Cycle - Base 100 en 2005

Source : Sessi - Insee

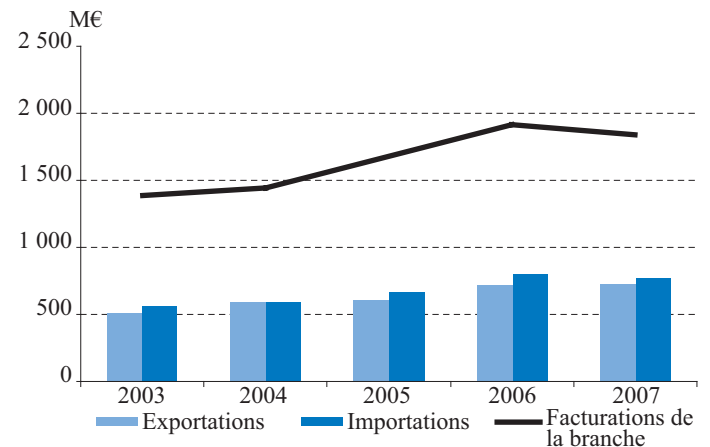
Évolution de l'indice de prix à la production



Marché français - prix départ usine

Source : Insee - Base 100 en 2005

Production et commerce extérieur



Source : Sessi - EAB, Douanes

Avertissement : les ascensoristes exercent deux types d'activité :

- l'activité industrielle, qui conçoit, fabrique et installe des ascenseurs, des monte-charge, des escaliers mécaniques et des trottoirs roulants. Certaines entreprises ne fabriquent que des composants, d'autres se sont exclusivement spécialisées dans l'installation des appareils.
- l'activité des services, qui assure la maintenance, la modernisation des appareils et l'assistance aux usagers.

En 2007, l'activité industrielle de fabrication d'ascenseurs regroupe 71 entreprises (unités légales) de 20 salariés ou plus, employant 20 000 personnes et réalisant un chiffre d'affaires de 3 milliards d'euros. Cette profession est dominée par cinq opérateurs importants (entreprises de 500 salariés ou plus) qui regroupent près de 80 % des effectifs et du chiffre d'affaires de l'ensemble du secteur. Les entreprises industrielles sont majoritairement organisées en groupe. En effet, 95 % du chiffre d'affaires de ce secteur est réalisé par des filiales appartenant à un groupe. Les filiales de groupes étrangers réalisent 90 % du chiffre d'affaires du secteur. Parallèlement, un artisanat (entreprises de moins de 20 salariés) de 400 entreprises, spécialisées dans la réparation et l'installation des appareils, renforce ce tissu industriel. Cette activité est présente sur l'ensemble du territoire, mais la région Ile-de-France, où sont implantés les sièges sociaux des entreprises, regroupe plus d'un tiers des effectifs. Par ailleurs, les régions Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur rassemblent près d'un quart des effectifs, des fabricants essentiellement.

L'ascenseur transporte environ 100 millions de personnes en France par jour. Avec 500 000 appareils en service, dont 450 000 accessibles aux personnes, le parc français se place au quatrième rang européen après l'Italie, l'Espagne et l'Allemagne. Toutefois le parc français est vétuste : plus de la moitié des ascenseurs a plus de 25 ans.

Depuis 2000, la production et le marché sont orientés à la hausse. Les facturations totales ont fortement évolué : 3 milliards d'euros en 2007 contre 1,7 milliard en 2000. En 2007, la répartition est homogène entre les activités de production, de réparation et d'entretien. Cette répartition a fortement évolué dans le temps. En 1995, l'activité d'entretien était majoritaire aux dépens de celle de la réparation. Suite à de graves accidents survenus ces dernières années, de nouvelles lois votées fin 2004, et revues en 2005, ont contraint à une mise à niveau technique des appareils.

Pour en savoir plus

- [http : //www.industrie.gouv.fr/sessi](http://www.industrie.gouv.fr/sessi) ;
- [http : //www.insee.fr/](http://www.insee.fr/) et [http : //www.indicespro.insee.fr/](http://www.indicespro.insee.fr/) ;
- Les fournisseurs de la construction en chiffres, *Dossier sectoriel*, Sessi, édition 2007 ;
- Fédération des ascenseurs : [http : //www.ascenseurs.fr](http://www.ascenseurs.fr) ;
- Gimelec : [http : //www.gimelec.fr](http://www.gimelec.fr).

Il s'agit de renforcer l'entretien et d'instaurer un contrôle technique obligatoire tous les 5 ans, ce qui a permis le développement des services liés et de la rénovation du parc. De ce fait, le marché évolue également très positivement. Les exportations directes des industriels ne représentent que 12,7 % du chiffre d'affaires, en deçà de la moyenne des autres activités du bâtiment et de l'ensemble de l'industrie manufacturière (43 %). Les exportations, principalement destinées aux pays de l'Europe occidentale (Suisse, Espagne et Royaume-Uni principalement) se tournent vers de nouveaux marchés tels les pays émergents et la Russie. La balance commerciale est excédentaire et en constante progression depuis 2000.

La sécurité est une problématique récurrente dans cette industrie et stimule partiellement l'innovation. Pour sécuriser les appareils et les adapter aux modes actuels d'utilisation, il s'agit, non seulement d'entretenir le parc, mais aussi de le moderniser et d'innover : ascenseurs avec une surface de cabine plus importante pour un maximum d'accessibilité et de confort, détecteurs permettant la réouverture automatique des portes avant tout choc avec le passager, surveillance à distance. L'ascenseur de demain communiquera avec son passager et avec l'extérieur. Le trottoir roulant se modernise également : trottoir de plus en plus plat, facilitant les aménagements à prévoir pour l'installation. Les emplois, en hausse depuis plusieurs années, sont très diversifiés. Les catégories intermédiaires, techniciens notamment sont très nombreux dans cette industrie, ils représentent 32 % du total des emplois, contre 16 % dans l'industrie manufacturière. À l'inverse, la proportion d'ouvriers est plus faible, notamment celle des ouvriers non qualifiés, qui ne regroupent que 4 % des emplois (15 % dans l'industrie). L'installation de matériels d'un niveau technique élevé entraîne la création de postes de travail hautement qualifiés. ■

Définitions

La fabrication d'ascenseurs regroupe la production, la réparation et la maintenance de :

- ascenseurs et monte-charge, électriques ;
- ascenseurs et monte-charge, autres qu'électriques ;
- escaliers mécaniques et trottoirs roulants.

Chiffres-clés du secteur

	Ascenseurs
Nombre d'entreprises*	71
Effectif employé moyen	20 255
Chiffre d'affaires hors taxes (M€)	3 116
Valeur ajoutée hors taxes (M€)	1 475

Principaux ratios et performances

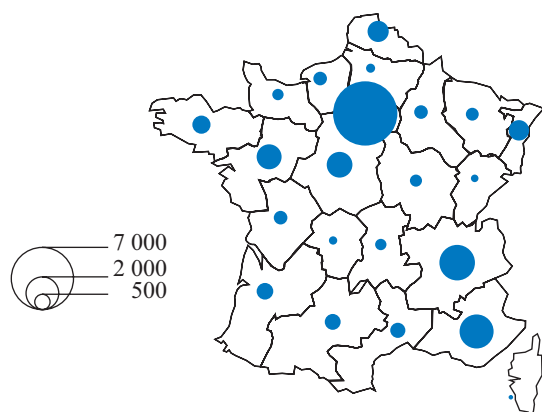
Taux de valeur ajoutée : VAHT/CAHT	%	47,3
Taux d'exportation : Exp./CAHT	%	12,7
Taux de marge brute : EBE/VAHT	%	36,2
Taux d'investissement : Inv./VAHT	%	1,6
Productivité apparente du travail : VAHT/pers.	k€	72,8
Rémunérations/pers.	k€	29,0
Immobilisations/pers.	k€	12,4

*Unités légales

Champ : entreprises de 20 salariés ou plus

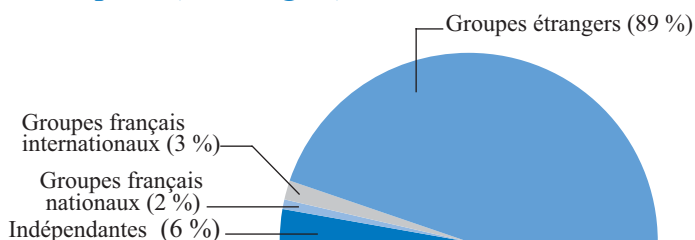
Source : Sessi - EAE 2007

Répartition régionale des effectifs



Source : Sessi - EAE 2007

Répartition du chiffre d'affaires selon le type d'entreprise (unité légale)



Champ : entreprises de 20 salariés ou plus

Source : Lifi-Diane, Suse-BRN, 2006

Principaux parcs d'ascenseurs en Europe

Italie	773 000
Espagne	650 000
Allemagne	620 000
France	500 000

Source : Fédération des ascenseurs - 2007

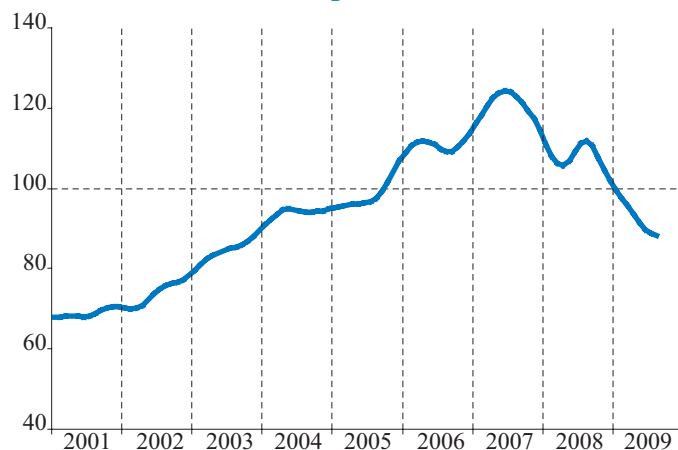
Les produits

Facturations en millions d'euros en 2007

Ascenseurs et monte-charges électriques	497
Ascenseurs et monte-charges hydrauliques	30
Escaliers mécaniques et trottoires roulants	48
Parties et pièces détachée	455
Réparation et transformation	905
Entretien	1 030

Source : FIEE, Sessi - EAB

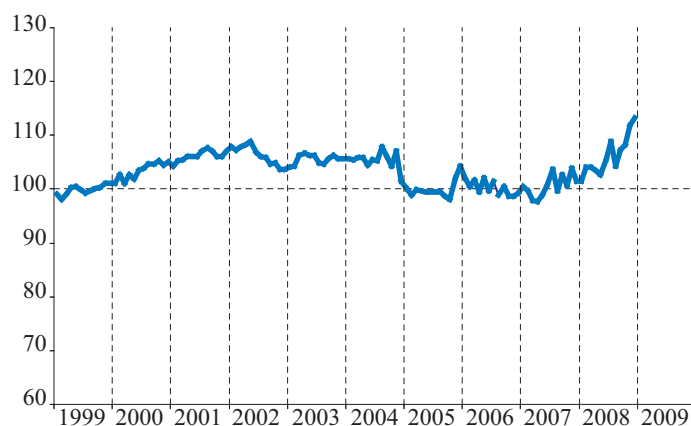
Évolution de l'indice de production industrielle



Indice Tendence Cycle - Base 100 en 2005

Source : Sessi - Insee

Évolution de l'indice de prix à la production

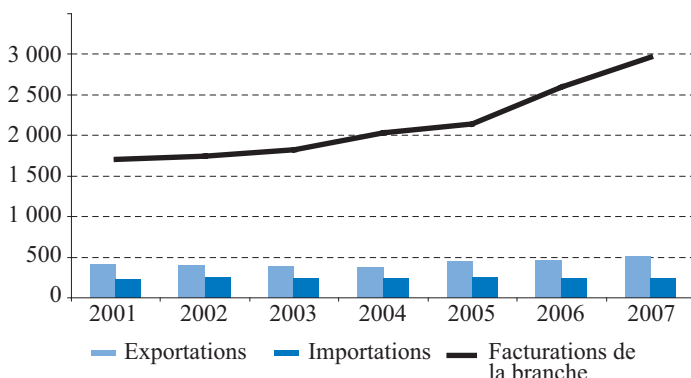


Marché français - prix départ usine

Source : Insee - Base 100 en 2005

Production et commerce extérieur

M€



Source : Sessi - EAB, Douanes

La fabrication de plâtre et d'éléments en plâtre pour la construction regroupe huit entreprises (unités légales) de 20 salariés ou plus, employant plus de 4 000 personnes et réalisant un chiffre d'affaires de l'ordre de 1,4 milliard d'euros¹. Ce chiffre d'affaires ne mesure pas la seule production de plâtre et éléments en plâtre, car les entreprises du secteur ont notablement diversifié leurs activités, principalement en direction du commerce de gros de matériaux de construction et d'appareils sanitaires. La fabrication de plâtre *stricto sensu* représente ainsi moins de 70 % du chiffre d'affaires du secteur.

Le plâtre est obtenu à partir d'une matière première essentielle : le gypse, qui peut être naturel ou synthétique.

Les gisements sont abondants en France et donnent un gypse très pur ; ils sont souvent la propriété des grands groupes producteurs de plâtre, qui ont cherché à sécuriser leurs approvisionnements. Par ailleurs, les industriels du secteur ont largement recours aux gypses synthétiques issus de traitements chimiques, afin de préserver une ressource naturelle qui n'est pas inépuisable. Après broyage et cuisson du gypse, le plâtre qui résulte de ces opérations est stocké à l'intérieur de grands silos, afin de favoriser son homogénéisation et son vieillissement.

La nature des opérations nécessaires à la production de plâtre explique la forte intensité capitalistique de cette activité. En effet, les immobilisations par personne atteignent un montant supérieur à 237 000 euros en 2007, soit plus du double de celui de l'industrie manufacturière. Le taux d'investissement est lui aussi très élevé, la fraction de la valeur ajoutée consacrée au maintien et au renouvellement d'un tel stock de capital étant nécessairement importante. Cette intensité capitalistique n'est pas sans effet sur le niveau de la productivité apparente du travail, lequel est également élevé.

Le plâtre est principalement utilisé dans le bâtiment pour ses propriétés d'isolant phonique et thermique, ainsi que pour ses qualités de régulation du taux d'humidité et de pare-feu. On le trouve sous forme de poudres, utilisé comme enduit et pour les travaux de finition, ou sous forme d'éléments en plâtre (plaques, carreaux, dalles) - pour réaliser des cloisons, doublages et plafonds. Lors des dernières années, malgré la

conjoncture porteuse dans la construction, la production de plâtres de construction a été orientée à la baisse, à l'exception d'un fort rebond en 2007. La production d'éléments en plâtre a augmenté de façon continue entre 2002 et 2005 mais a, par la suite, connu un fléchissement, accentué par la crise économique en 2008-2009.

Difficilement transportables, le plâtre et les éléments en plâtre s'échangent peu. Le taux d'exportation ne s'élève ainsi qu'à 8,3 % et l'ensemble des échanges de la France ne représente que 200 millions d'euros en 2007, avec un solde légèrement négatif. Le secteur en France se caractérise par une très forte rentabilité : le taux de marge brute est supérieur de 18 points à celui de l'industrie manufacturière. En outre, dans cette activité où l'internationalisation emprunte davantage la voie des implantations à l'étranger que celle des flux physiques de marchandises, l'hexagone possède deux des plus grands groupes mondiaux. Sa part de marché dans le commerce mondial de plâtre et d'éléments en plâtre s'élève à 5,4 % en 2005. Elle est légèrement supérieure à celle observée pour l'ensemble des biens de la construction. Enfin, la France est la deuxième contributrice à la valeur ajoutée (au coût des facteurs) de l'Union européenne à 27. ■

¹ Les unités de taille inférieure, au nombre d'une quinzaine, représentent une proportion très réduite du total des ventes.

Définitions

La fabrication de plâtres et d'éléments en plâtre pour la construction regroupe la production des biens suivants :

- plâtres ;
- plaques ou planches de plâtres, revêtues ou renforcées de papier-carton ;
- autres planches, plaques et carreaux en plâtre.

Pour en savoir plus

- [http : //www.indices.insee.fr/](http://www.indices.insee.fr/) ;
- [http : //www.industrie.gouv.fr/sessi](http://www.industrie.gouv.fr/sessi) ;
- Gourlaouen (Yvon), Les matériaux de construction, *Sessi-Analyse*, édition 2007 ;
- Les fournisseurs de la construction, *Dossier sectoriel*, Sessi, édition 2007.

Chiffres-clés du secteur

Plâtre et éléments en plâtre

Nombre d'entreprises*	8
Effectif employé moyen	4 322
Chiffre d'affaires hors taxes (M€)	1 387
Valeur ajoutée hors taxes (M€)	452

Principaux ratios et performances

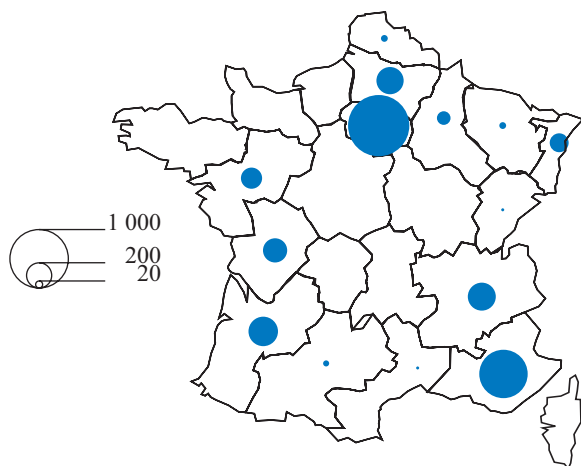
Taux de valeur ajoutée : VAHT/CAHT	%	32,6
Taux d'exportation : Exp./CAHT	%	8,3
Taux de marge brute : EBE/VAHT	%	45,6
Taux d'investissement : Inv./VAHT	%	29,6
Productivité apparente du travail : VAHT/pers.	k€	104,7
Rémunérations/pers.	k€	34,2
Immobilisations/pers.	k€	237,4

*Unités légales

Champ : entreprises de 20 salariés ou plus

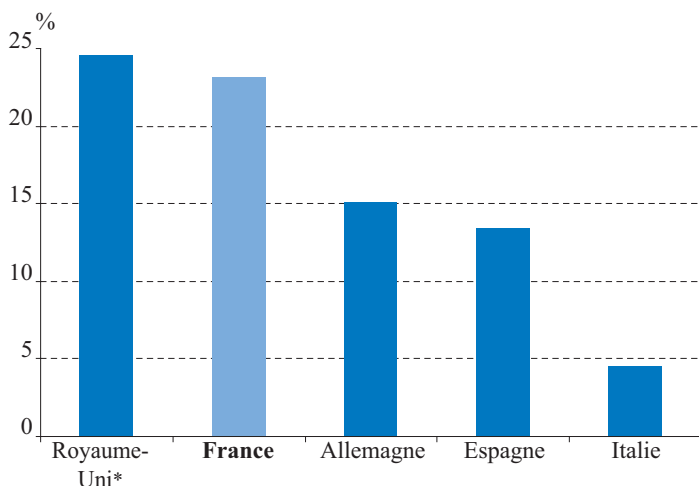
Source : Sessi - EAE 2007

Répartition régionale des effectifs



Source : Sessi - EAE 2007

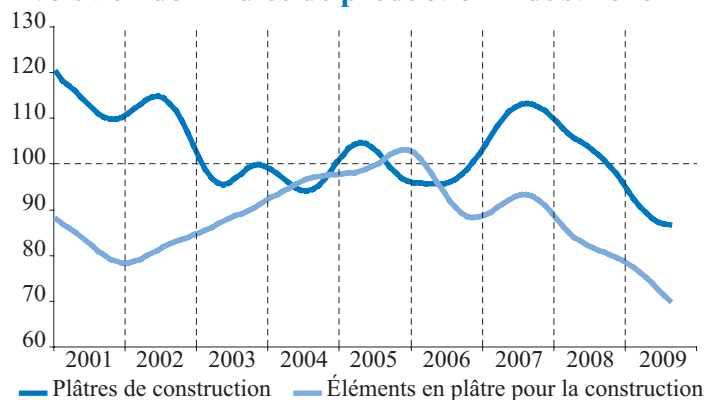
Part des principaux pays dans la valeur ajoutée de l'Union européenne à 27



*La donnée du Royaume-Uni ne concerne que la fabrication d'éléments en plâtre, le chiffre de la fabrication de plâtre étant confidentiel pour ce pays.

Source : Eurostat, 2006

Évolution de l'indice de production industrielle



Indice Tendence Cycle - Base 100 en 2005

Source : Sessi - Insee

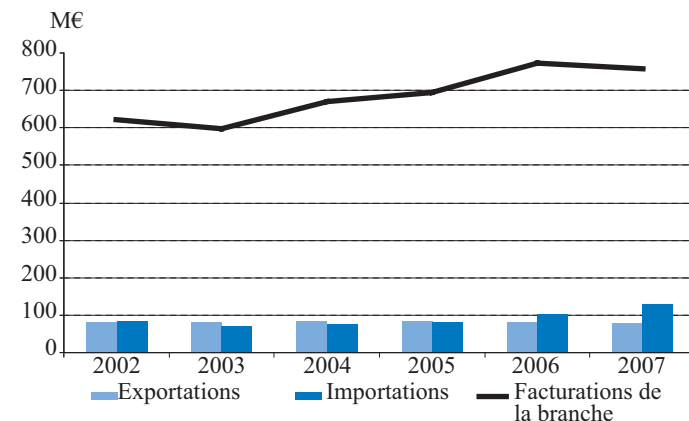
Évolution de l'indice de prix à la production



Marché français - prix départ usine

Source : Insee - Base 100 en 2005

Production et commerce extérieur

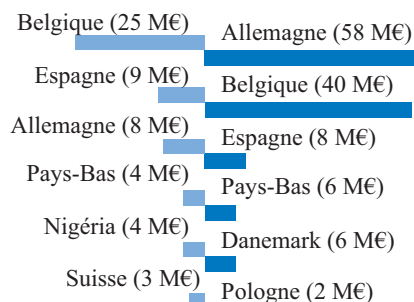


Source : Sessi - EAB, Douanes

Principaux clients et fournisseurs

Exportations : 77 M€

Importations : 130 M€



Source : Douanes, 2007

Avertissement : dans les analyses et illustrations qui suivent, les chiffres englobent à la fois le verre pour le bâtiment et le verre destiné à l'automobile. En effet, dans la nomenclature, il n'est pas possible de distinguer, au stade de la fabrication, les produits destinés à chacun de ces marchés.

L'industrie du verre plat regroupe la production de verre de base et sa transformation en verres trempés, feuilletés et isolants. Elle comprend 110 entreprises (unités légales), employant plus de 14 000 personnes et réalisant un chiffre d'affaires de 3 milliards d'euros. Elle approvisionne à la fois le bâtiment et le secteur des transports, principalement l'automobile. La construction représente environ 60 % du montant des facturations dans l'activité de façonnage et transformation.

La fabrication du verre de base consiste à obtenir une feuille de verre flotté après fusion dans des fours d'un mélange de matières premières (sable de silice, calcaire, etc.). La transformation peut, quant à elle, consister en une simple découpe, ou en un traitement thermique débouchant sur du verre trempé, ou encore en l'assemblage de plusieurs feuilles de verre (verre feuilleté), éventuellement séparées par du gaz (vitrage isolant).

De ces caractéristiques découlent deux secteurs dont la structure est différente. La fabrication de verre plat s'avère très capitalistique et concentrée. Le montant des immobilisations par personne, qui s'établit à 313 400 euros, est en effet le triple de celui de l'industrie manufacturière. Le secteur se limite à 8 entreprises, lesquelles sont presque toutes des filiales de groupes internationalisés. En outre, la diversification est assez élevée : près de 25 % du chiffre d'affaires du secteur se fait dans le commerce de gros et les services. À l'inverse, la transformation, activité de main d'œuvre, est surtout le fait de PME (89 % des entreprises de 20 salariés ou plus de ce secteur comptent moins de 250 personnes). La diversification est moindre et les groupes moins présents que dans la production de verre de base ; seuls les deux tiers des entreprises de 20 personnes ou plus appartiennent à un groupe. Le poids économique des filiales de groupe dans l'industrie du verre plat (fabrication et transformation) est globalement moindre que dans l'industrie manufacturière : 89 % du chiffre d'affaires contre 94 %.

Les échanges extérieurs de la France se révèlent légèrement, mais structurellement, déficitaires. En 2007, le solde négatif s'élève à 167 millions d'euros. Le taux

Pour en savoir plus

- <http://www.insee.fr> et <http://www.indicepro.insee.fr/> ;

- <http://www.industrie.gouv.fr/sessi> ;

- Gourlaouen (Yvon), L'innovation dans l'industrie du verre plat. Au cœur de la stratégie des groupes verriers. *Le 4 pages*, Sessi, n° 232, juin 2007 ;

- Les fournisseurs de la construction, *Dossier sectoriel*, Sessi, édition 2007.

d'exportation, qui se situe à 33 % est plutôt fort par rapport à la moyenne des produits de la construction mais reste faible comparativement à l'industrie manufacturière. Il masque de fortes disparités : en effet, si les produits transformés sont fort peu échangés, le taux d'exportation du verre brut dépasse, lui, 50 %.

Au cours des dernières années, la production et la transformation de verre plat ont profité d'une conjoncture porteuse dans la construction neuve comme dans l'entretien-rénovation. Les mises en chantier ont atteint des niveaux historiques entre 2004 et 2007. Quant au segment de l'entretien-rénovation, il a été notamment soutenu par des dispositifs fiscaux incitatifs, comme la TVA à 5,5 % ou le crédit d'impôt sur les dépenses d'équipement pour l'amélioration des performances énergétiques des logements (qui concerne les parois vitrées au titre de l'isolation thermique). Ces incitations devraient être encore renforcées avec la montée en charge progressive de l'éco-prêt à taux zéro (PTZ). Ces mécanismes de soutien de la demande dans l'entretien-rénovation ont sans doute aidé la production de verre isolant à résister à la crise économique entamée en 2008, alors que les indices de production pour le verre plat et le verre de sécurité, beaucoup plus dépendants de l'automobile et de la construction neuve, ont fortement reculé.

En œuvrant pour une meilleure isolation thermique des bâtiments, l'industrie verrière participe au développement durable. Les exigences environnementales ont stimulé l'innovation sur les produits, contribuant à faire du verre plat un véritable concentré de technologie. Elles ont aussi impacté le processus de production. Les fabricants de verre plat sont en effet concernés par les plans nationaux d'allocation des quotas de gaz à effet de serre (PNAQ 1 et 2). Sur la période 2005-2007, sept établissements producteurs ou transformateurs de verre plat s'étaient ainsi vus allouer des quotas. ■

Définitions

L'industrie du verre plat comprend principalement :

- les glaces ;
- les verres de sécurité trempés ;
- les verres de sécurité formés de feuilles contrecollées ;
- les vitrages isolants à parois multiples.

Chiffres-clés du secteur

	Fabrication	Façonnage	Ensemble
Nombre d'entreprises*	8	102	110
Effectif employé moyen	2 720	11 480	14 200
Chiffre d'affaires hors taxes (M€)	1 035	1 967	3 001
Valeur ajoutée hors taxes (M€)	372	589	961

Principaux ratios et performances

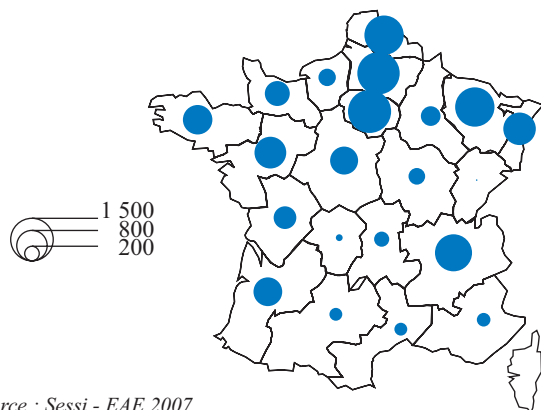
		Ensemble
Taux de valeur ajoutée : VAHT/CAHT	%	32,0
Taux d'exportation : Exp./CAHT	%	32,9
Taux de marge brute : EBE/VAHT	%	31,7
Taux d'investissement : Inv./VAHT	%	13,9
Productivité apparente du travail : VAHT/pers.	k€	67,7
Rémunérations/pers.	k€	27,1
Immobilisations/pers.	k€	119,7

*Unités légales

Champ : entreprises de 20 salariés ou plus

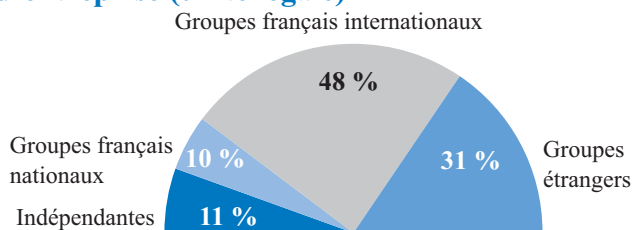
Source : Sessi - EAE 2007

Répartition régionale des effectifs



Source : Sessi - EAE 2007

Répartition du chiffre d'affaires selon le type d'entreprise (unité légale)

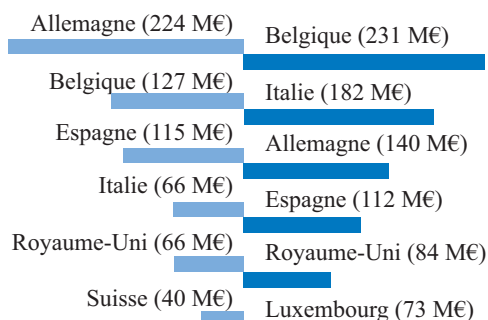


Champ : entreprises de 20 salariés ou plus

Source : Lifi-Diane, Suse-BRN, 2006

Principaux clients et fournisseurs

Exportations : 910 M€ Importations : 1 077 M€



Source : Sessi, Douanes 2007

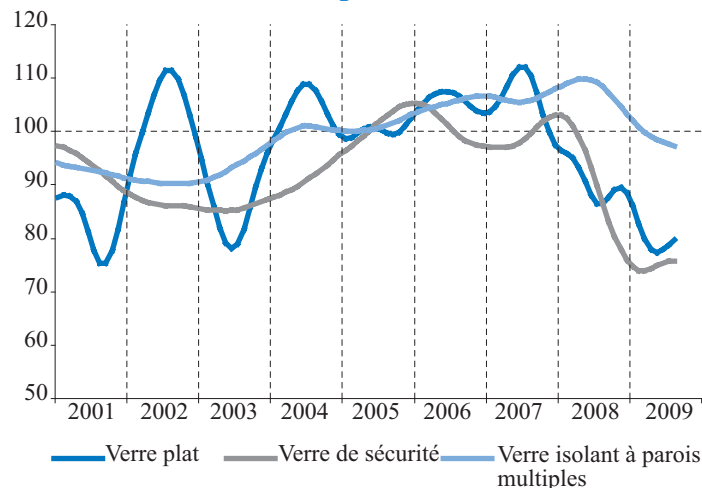
Principaux produits destinés au bâtiment

Facturations en millions d'euros en 2007

Glaces non armées, à couche absorbante ou réfléchissante, d'une épaisseur > 3,5 mm	265
Vitrages isolants à parois multiples	601
Verres de sécurité trempés autres que pour véhicules	164
Verres de sécurité formés de feuilles contrecollés autres que pour véhicules	145

Source : Sessi - EAB

Évolution de l'indice de production industrielle



Indice Tendance Cycle - Base 100 en 2005

Source : Insee

Évolution de l'indice de prix à la production : verre plat transformé pour le bâtiment

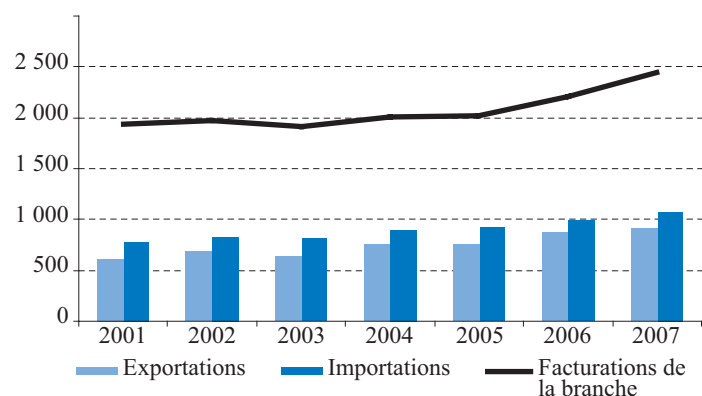


Marché français - prix départ usine

Source : Insee - Base 100 en 2005

Production et commerce extérieur

M€



Source : Sessi - EAB, Douanes

Menuiseries

Avertissement : les entreprises employant moins de 20 salariés sont nombreuses au sein de l'industrie des menuiseries. En 2006, le secteur des menuiseries métalliques en comptait 1 400, qui réalisaient un chiffre d'affaires de près d'un milliard d'euros. Le dénombrement n'a pu être fait pour les menuiseries en bois et matières plastiques car l'étude ci-après concerne des parties d'activités. Les développements qui suivent portent sur les entreprises de 20 salariés ou plus.

En 2007, l'activité de fabrication de menuiseries pour le bâtiment regroupe 429 entreprises (unités légales) de 20 salariés ou plus, employant 42 000 personnes et réalisant un chiffre d'affaires de 6,5 milliards d'euros. La filière des menuiseries regroupe trois secteurs d'activité - menuiseries en matière plastique, en bois et en métal - et couvre la production de fermetures (volets, stores, portes, fenêtres et portes fenêtres). Comme dans l'ensemble de l'industrie, près des trois quarts des entreprises emploient moins de 100 salariés. Cette structure et la faible intensité capitalistique de cette industrie ne favorisent pas une organisation en groupe. Parmi les entreprises structurées en groupes, seules 18 % d'entre elles appartiennent à un groupe étranger ou à un groupe français de dimension internationale. Les entreprises indépendantes et celles appartenant à un groupe national (la plupart de petite taille) restent les plus nombreuses, regroupant 60 % du chiffre d'affaires. L'industrie des menuiseries est présente sur l'ensemble du territoire, mais les régions Bretagne et Pays de la Loire rassemblent près d'un tiers des effectifs totaux.

Les menuiseries en matière plastique sont prédominantes en raison d'un excellent rapport qualité prix et de leur facilité d'entretien. En 2007, les industriels du PVC ont produit 7 millions de portes et de fenêtres. Si la production progresse de 4 % par rapport à 2005, elle reste stable par rapport à 2006. Les menuiseries en matières plastiques sont particulièrement prisées dans la rénovation, notamment pour les fenêtres et portes-fenêtres, mais le métal, avec les baies coulissantes, progresse tant dans les constructions neuves que dans la rénovation. En effet, déjà omniprésent dans le secteur industriel et tertiaire, l'aluminium continue sa percée sur le segment des particuliers dans le haut de gamme des fenêtres et portes-fenêtres, en jouant la carte de la colorisation et des matières composites de type bois/aluminium. Par ailleurs, ce matériau est toujours utilisé dans le domaine des portes sécurisées et des portes de garage en acier ou en fer. Le bois se maintient pour les portes et dans l'habitat de tradition pour ses qualités esthétiques.

Pour en savoir plus

- [http : //www.industrie.gouv.fr/sessi](http://www.industrie.gouv.fr/sessi) ;
- [http : //www.insee.fr](http://www.insee.fr) et [http : //www.indicepro.insee.fr/](http://www.indicepro.insee.fr/) ;
- Le bois, *Dossier sectoriel*, Sessi, édition 2008 ;
- La plasturgie, *Dossier sectoriel*, Sessi, édition 2008 ;
- Les fournisseurs de la construction, *Dossier sectoriel*, Sessi, édition 2007.

NAF Rev.1

28.1C, parties de 20.3Z et de 25.2E

NAF Rev.2

25.12Z, parties de 16.23Z, de 22.23Z,
de 43.32A et 43.32B

Le montant des échanges extérieurs est très faible quelle que soit la matière. Les exportations directes des industriels ne représentent que 9,7 % du chiffre d'affaires pour les menuiseries métalliques et à peine 2 % pour les menuiseries bois et PVC, très en deçà de la moyenne des autres activités du bâtiment et de l'ensemble de l'industrie manufacturière (43 %). Le commerce extérieur de l'ensemble des menuiseries est très dégradé. Le déficit commercial a doublé entre 2000 et 2007 mais le taux de pénétration des importations dans le marché français est en constante régression du fait de l'évolution très positive de la production française. En effet, sur la période 2000-2007, la production française de menuiseries en métal et en matières plastiques a presque doublé, la progression de celles en bois restant plus modérée. Toutefois, à partir de 2008 et sur les premiers mois de 2009 (fin 2007 pour les menuiseries en matières plastiques), l'indice de production industrielle régresse fortement du fait de la crise économique qui affecte le secteur de la construction en France, notamment celle de bâtiments neufs (- 2,3 % en volume d'activité pour 2008).

De par leur caractère pondéreux et en raison de spécificités régionales, les échanges se limitent aux pays limitrophes. L'Allemagne est le premier pays client de la France et le deuxième pays fournisseur, les échanges avec ce pays correspondant à des échanges intragroupes entre filiales. L'Italie est le premier producteur en Europe tous matériaux confondus. Ce pays est omniprésent sur le segment des menuiseries métalliques et en bois, devançant l'Allemagne et le Royaume-Uni. En revanche, pour les menuiseries en matières plastiques, le Royaume-Uni est *leader* en Europe, suivi de l'Allemagne et de la France. ■

Définitions

La fabrication de menuiseries (y compris la pose) regroupe la production de menuiseries en bois (partie de 20.3Z), en matières plastiques (partie de 25.2E) et en métal (28.1C) :

- portes, fenêtres et leurs cadres, chambranles et seuils ;
- volets, stores et similaires et leurs parties.

Chiffres-clés du secteur

	Menuiseries
Nombre d'entreprises*	429
Effectif employé moyen	41 750
Chiffre d'affaires hors taxes (M€)	6 457
Valeur ajoutée hors taxes (M€)	2 016

Principaux ratios et performances

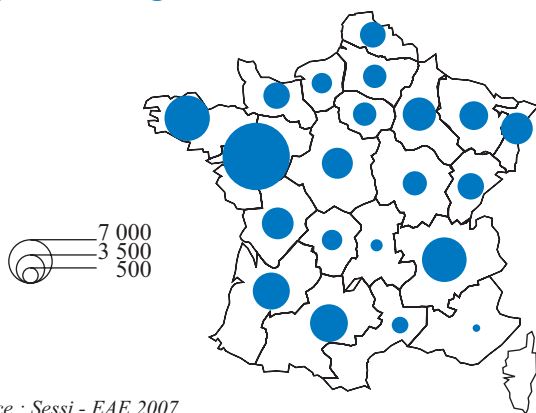
Taux de valeur ajoutée : VAHT/CAHT	%	31,2
Taux d'exportation : Exp./CAHT	%	4,2
Taux de marge brute : EBE/VAHT	%	28,5
Taux d'investissement : Inv./VAHT	%	10,0
Productivité apparente du travail : VAHT/pers.	k€	48,3
Rémunérations/pers.	k€	22,3
Immobilisations/pers.	k€	42,1

*Unités légales

Champ : entreprises de 20 salariés ou plus

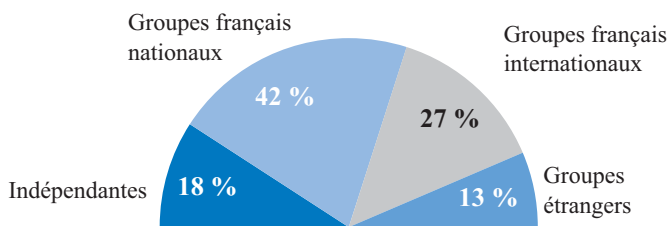
Source : Sessi - EAE 2007

Répartition régionale des effectifs



Source : Sessi - EAE 2007

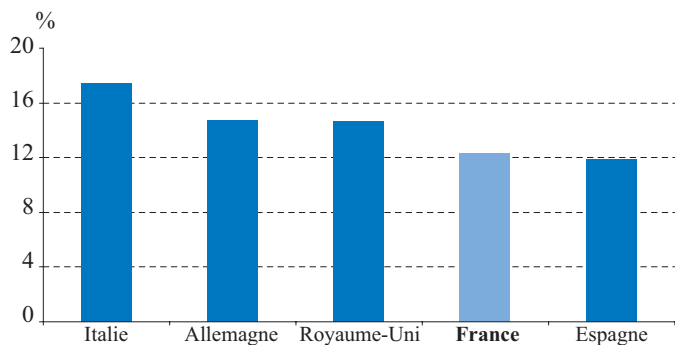
Répartition du chiffre d'affaires selon le type d'entreprise (unité légale)



Champ : entreprises de 20 salariés ou plus

Source : Lifi-Diane, Suse-BRN, 2006

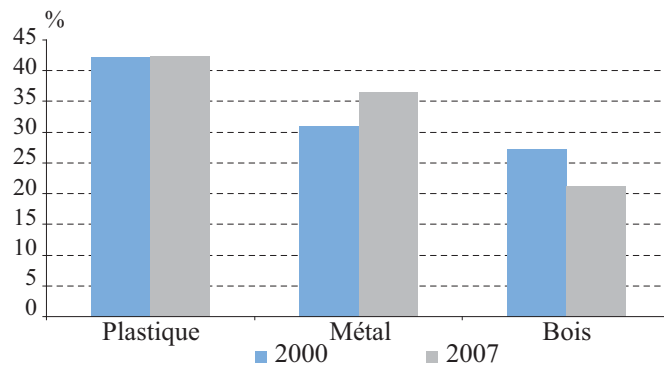
Part des principaux pays dans le chiffre d'affaires de l'Union européenne à 27



Source : Eurostat, 2006

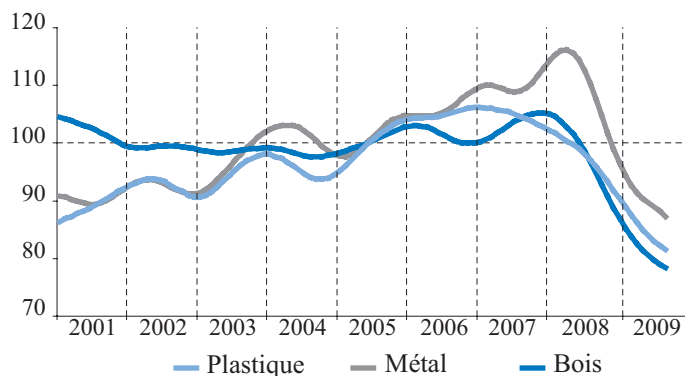
Principaux produits : part des différents matériaux

Facturations : 3 643 € en 2000 et 6 053 € en 2007



Source : Sessi - EAB

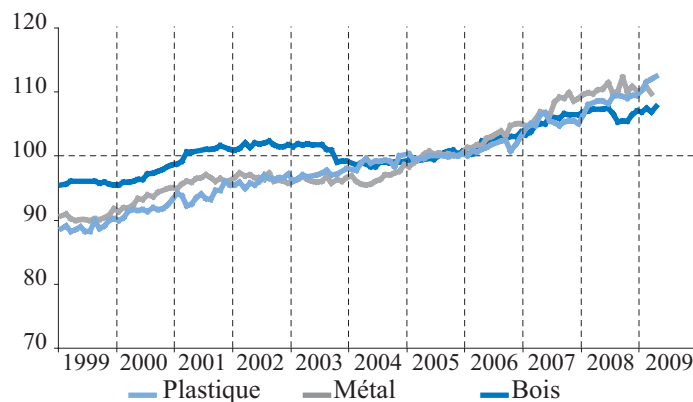
Évolution de l'indice de production industrielle



Indice Tendence Cycle - Base 100 en 2005

Source : Insee

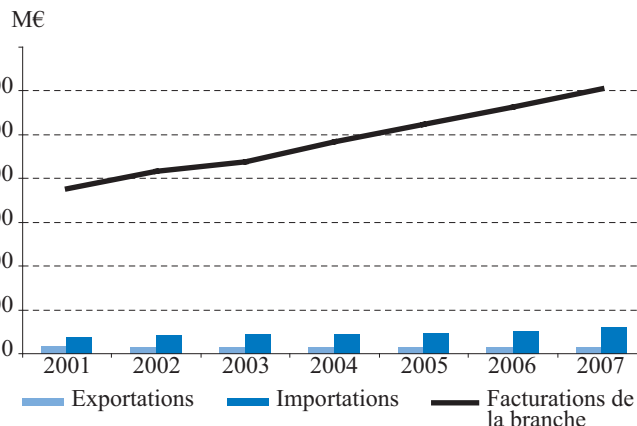
Évolution de l'indice de prix à la production



Marché français - prix départ usine

Source : Insee - Base 100 en 2005

Production et commerce extérieur



Source : Sessi - EAB, Douanes

Revêtements des sols et murs

En 2007, l'activité de revêtements pour sols et murs regroupe 77 entreprises (unités légales) de 20 salariés ou plus, qui emploient un peu plus de 9 000 personnes et réalisent un chiffre d'affaires de 2 milliards d'euros. Ce secteur rassemble les moquettes, les revêtements plastiques, les parquets et les carreaux en céramique. Les entreprises sont majoritairement organisées en groupes. En effet, en termes de chiffre d'affaires, le poids des entreprises indépendantes est très faible - 7 % seulement - tandis que celui des entreprises appartenant à des groupes français internationaux et à des groupes étrangers est de 84 %.

Les revêtements en matière plastique connaissent un large usage dans la construction, tant dans les habitations individuelles que dans les bâtiments non résidentiels. Trois groupes de dimension internationale dominent la production française. Par calandrage et enduction, quelques 135 milliers de tonnes de matières premières sont annuellement transformées en 55 millions de m² de surfaces couvrantes. Sur les dix dernières années, les quantités produites ont augmenté de 8,2 %. La production européenne atteint 2,4 milliards d'euros. La France se hisse au troisième rang des principaux pays producteurs européens devant l'Allemagne et derrière le Danemark et le Royaume-Uni. Les échanges extérieurs sont essentiellement communautaires : les principaux clients de la France sont l'Allemagne et le Royaume-Uni.

La production de parquets comprend la fabrication de lames pour parquets en conifères et en feuillus ainsi que les panneaux pour parquets mosaïques et contrecollés en bois. Depuis quelques années, la production a fortement augmenté (+ 55 % depuis 2001) notamment celle de panneaux contrecollés, plus faciles à poser par le consommateur. L'Aquitaine, grâce au massif landais, regroupe plus de la moitié des fabricants de parquets qui, parallèlement, intègrent une activité de sciage. Au sein de l'Union européenne à 27, la part de la production française augmente, représentant plus de 9 % des facturations totales en 2007, contre 8 % en 2005. En 2007, le taux de couverture, toujours déficitaire, s'améliore du fait d'une contraction importante des importations. Les principaux partenaires de la France sont européens, Belgique et Italie pour les exportations et Allemagne pour les importations, mais la Chine est, en 2007, le premier fournisseur de parquets.

Pour en savoir plus

- [http : //www.industrie.gouv.fr/sessi](http://www.industrie.gouv.fr/sessi) ;
- [http : //www.insee.fr](http://www.insee.fr) et [http : //www.indicepro.insee.fr/](http://www.indicepro.insee.fr/) ;
- L'équipement de la maison, *Dossier sectoriel*, Sessi, édition 2008 ;
- La plasturgie, *Dossier sectoriel*, Sessi, édition 2008 ;
- Les fournisseurs de la construction, *Dossier sectoriel*, Sessi, édition 2007 ;
- Le textile, *Dossier sectoriel*, Sessi, édition 2007.

NAF Rev.1
26.3Z et parties de 17.5A, 20.1A,
20.3Z, 25.2E
NAF Rev.2
23.31Z et parties de 13.93Z, 16.10A, 16.22Z et
22.23Z

Le carrelage en céramique comprend la faïence et le grès.

Malgré les efforts des industriels pour diversifier leur offre afin de répondre aux nouvelles tendances de la décoration intérieure, la production française est en baisse depuis de nombreuses années. En raison d'une demande importante de ce type de revêtement, les importations sont en constante augmentation. En effet, celles-ci progressent de 35 % entre 2001 et 2007 et le taux de pénétration des importations dans le marché français atteint 86 % en 2007. Les carreaux de céramique proviennent d'Europe, d'Italie essentiellement. Les importations en provenance de ce pays représentent près de 60 % des flux entrants en France. En Europe, la France se situe au 5^{ème} rang des producteurs européens, loin derrière l'Italie, l'Allemagne, l'Espagne et le Portugal.

Les fabricants de tapis et moquettes destinés à l'habitat sont confrontés à une concurrence accrue des pays du Maghreb, d'Egypte et de Turquie mais aussi à une baisse de la consommation due à une concurrence entre matériaux.

En effet, le choix des consommateurs s'oriente de plus en plus vers d'autres revêtements - parquets, carrelage ou sols stratifiés - au détriment des moquettes, réputées source d'allergies. Des flux importants - le taux de pénétration des importations atteint 77 % en 2007, contre 55 % en 2002 - proviennent de Belgique et des Pays-Bas et correspondent à des échanges entre entreprises d'un même groupe. ■

Définitions

La fabrication de revêtements pour sols et murs regroupe la production de :

- carreaux en céramique ;
- tapis et moquettes ;
- lames pour parquets ;
- panneaux pour parquets ;
- revêtements en matières plastiques.

Chiffres-clés du secteur

Revêtements sols et murs

Nombre d'entreprises*	77
Effectif employé moyen	9 356
Chiffre d'affaires hors taxes (M€)	2 127
Valeur ajoutée hors taxes (M€)	515

Principaux ratios et performances

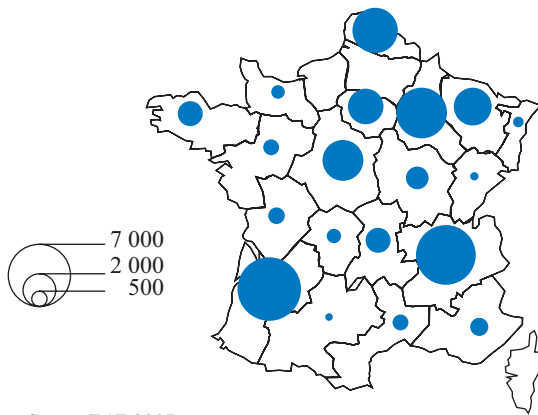
Taux de valeur ajoutée : VAHT/CAHT	%	24,2
Taux d'exportation : Exp./CAHT	%	31,0
Taux de marge brute : EBE/VAHT	%	12,1
Taux d'investissement : Inv./VAHT	%	12,4
Productivité apparente du travail : VAHT/pers.	k€	44,8
Rémunérations/pers.	k€	25,7
Immobilisations/pers.	k€	112,1

*Unités légales

Champ : entreprises de 20 salariés ou plus

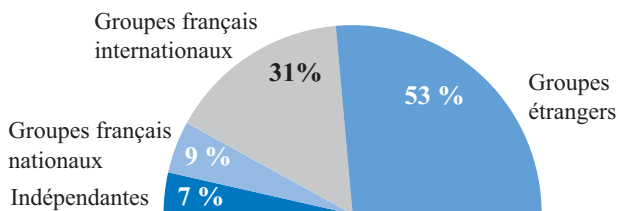
Source : Sessi - EAE 2007

Répartition régionale des effectifs



Source : Sessi - EAE 2007

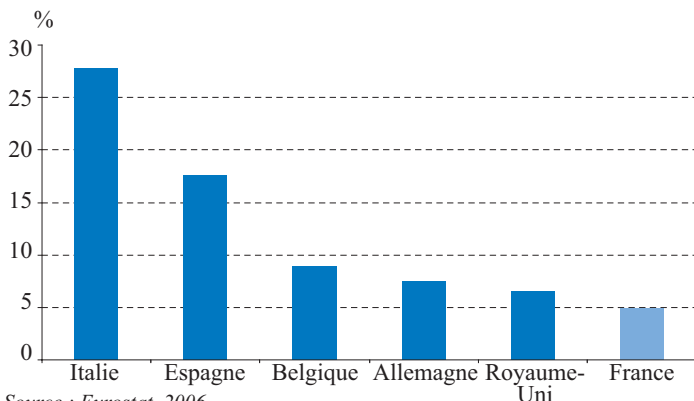
Répartition du chiffre d'affaires selon le type d'entreprise (unité légale)



Champ : entreprises de 20 salariés ou plus

Source : Lifi-Diane, Suse-BRN, 2006

Part des principaux pays dans le chiffre d'affaires de l'Union européenne à 27



Source : Eurostat, 2006

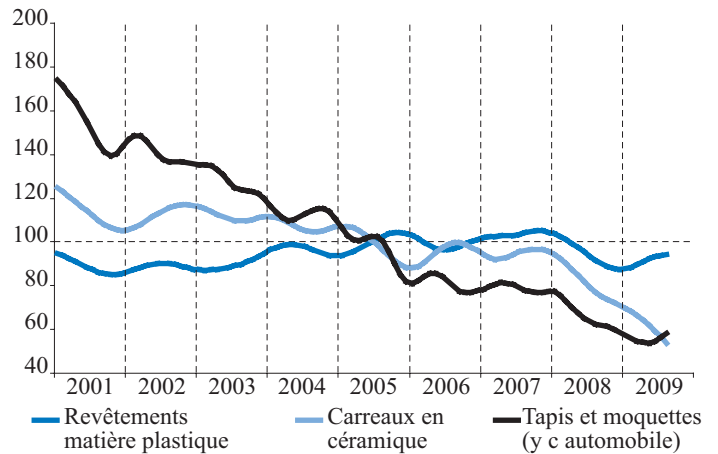
Les produits

Facturations en millions d'euros en 2007

Tapis et moquettes	399
Parquets	308
Revêtements en matières plastiques	378
Carreaux en céramiques	240

Source : Sessi - EAB

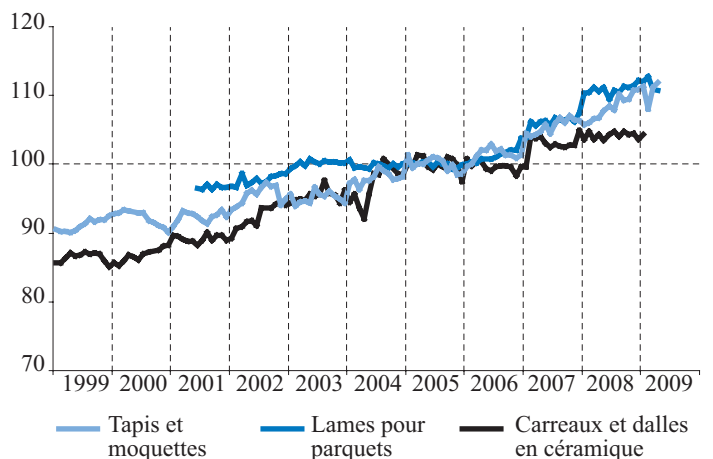
Évolution de l'indice de production industrielle



Indice Tendance Cycle - Base 100 en 2005

Source : Insee

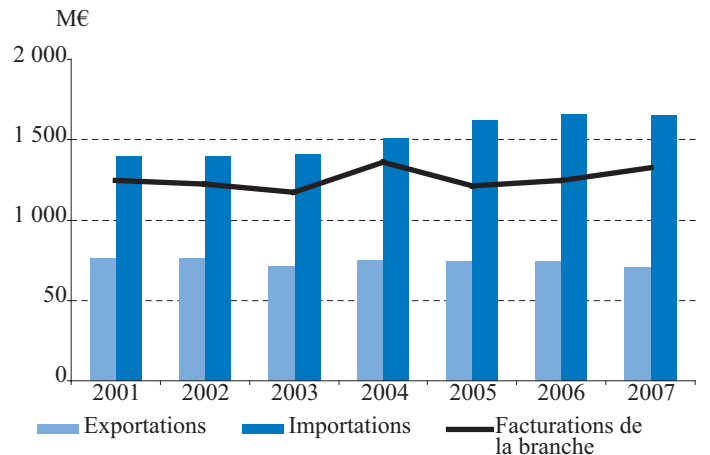
Évolution de l'indice de prix à la production



Marché français - prix départ usine

Source : Insee - Base 100 en 2005

Production et commerce extérieur



Source : Sessi - EAB, Douanes

Avertissement : pour l'analyse par secteurs d'activité, cette fiche ne traite pas de l'ensemble des entreprises classées dans les anciens secteurs 24.3Z et 24.6C, dont les productions alimentent la construction mais aussi l'industrie (principalement l'automobile et le grand public). En effet, seules les entreprises réalisant la plus grande part de leur chiffre d'affaires sur les produits destinés au bâtiment ont été retenues.

La fabrication de peintures, enduits et colles regroupe 45 entreprises de 20 salariés ou plus (unités légales) dont l'activité est principalement tournée vers le bâtiment.

Ces dernières emploient près de 5 000 personnes et réalisent un chiffre d'affaires de 1,5 milliard d'euros. Elles sont pour l'essentiel implantées en Île-de-France ainsi qu'en Picardie et, dans une moindre mesure, en Provence-Alpes-Côte d'Azur, Haute-Normandie et Nord-Pas-de-Calais. Il s'agit d'une activité où la productivité apparente du travail est élevée : la valeur ajoutée par salarié, qui approche 89 000 euros, est de 23 % supérieure à celle de l'industrie manufacturière.

Cette activité englobe la production de peintures et vernis, de mastics et enduits ainsi que de colles-ciments et colles-mortiers. Elle approvisionne donc aussi bien le segment des logements neufs que celui de l'entretien-rénovation. La fabrication de ces produits s'inscrit dans un cadre réglementaire de plus en plus strict en matière de normes environnementales. Les industriels du secteur sont ainsi soumis aux dispositions du règlement *Reach*, qui impose l'enregistrement et l'autorisation de toutes les substances chimiques fabriquées ou importées au-delà d'un certain seuil (une tonne par an). Les fabricants de peintures sont également assujettis à la directive de 1999 sur la réduction des émissions de composés organiques volatils (COV), qui fixe des valeurs limites d'émission et incite à se détourner des solvants organiques pour utiliser des substances moins dangereuses.

Lors des dernières années, l'évolution de la courbe de production des peintures et colles, toutes utilisations confondues (i.e. industrie, bâtiment et grand public), a globalement épousé celle des mises en chantier de logements neufs. L'indice de production industrielle s'est ainsi sensiblement accru entre 2005 et 2007, lors des années fastes de la construction de logements en France (les mises en chantier de logements étaient constamment supérieures à 400 000 alors qu'elles avoisinaient la barre des 300 000 au début de la décennie). Puis la crise économique a atteint le

Pour en savoir plus

- [http : //www.insee.fr](http://www.insee.fr) et [http : //www.industrie.gouv.fr/sessi](http://www.industrie.gouv.fr/sessi) ;
- Les fournisseurs de la construction, *Dossier sectoriel*, Sessi, édition 2007 ;
- La parachimie, *Dossier sectoriel*, Sessi, édition 2007 ;
- Letournel (Jérôme), Les exportations françaises de produits utilisés dans la construction. Un moindre positionnement sur les produits en forte croissance. *Le 4 pages*, Sessi, n° 251, décembre 2008.

secteur en 2008 : le repli des mises en chantier, qui ont reculé de 16 %, a tari les débouchés et provoqué un fléchissement de la production. Les colles ainsi que les mastics et enduits ont toutefois mieux résisté que les peintures, pour lesquelles les difficultés de l'industrie automobile se sont ajoutées à la contraction de l'activité dans la construction.

Les groupes sont très présents sur ce segment des peintures et colles pour bâtiment. Les filiales de groupes étrangers réalisent 58 % du chiffre d'affaires, ce qui fait des peintures et colles l'une des activités productrices de biens de la construction où leur implantation est la plus notable.

Les échanges de la France dans les peintures et colles s'avèrent structurellement positifs et l'excédent commercial tend même à s'accroître au fil des ans. En 2007, il s'établit à 400 millions d'euros, tandis que le taux de couverture se situe à 138 %. Cependant, ces produits sont relativement peu échangés : le taux d'exportation atteint à peine 11 %. L'importance des groupes étrangers dans cette activité implique une forte composante intra-groupes parmi ces échanges qui s'effectuent principalement avec les pays limitrophes de la France. L'Allemagne est à la fois le premier client et le premier fournisseur de l'hexagone, en partie du fait de l'importance de son industrie automobile. L'Espagne, où le secteur de la construction a constitué l'un des principaux piliers de la croissance économique au début de la décennie, occupe le deuxième rang parmi nos pays clients. Sa part dans les exportations de la France a augmenté de deux points entre 2001 et 2007, passant de 9,5 % à 11,5 %.

Définitions

La fabrication de peintures, enduits et colles regroupe la production des biens suivants :

- peintures et vernis ;
- mastics de vitrier, ciments de résine et autres mastics ;
- enduits utilisés en peinture et enduits non réfractaires des types utilisés en maçonnerie ;
- colles-ciment et colles-mortiers.

Chiffres-clés du secteur

Peintures, enduits et colles

Nombre d'entreprises*	45
Effectif employé moyen	4 776
Chiffre d'affaires hors taxes (M€)	1 496
Valeur ajoutée hors taxes (M€)	425

Principaux ratios et performances

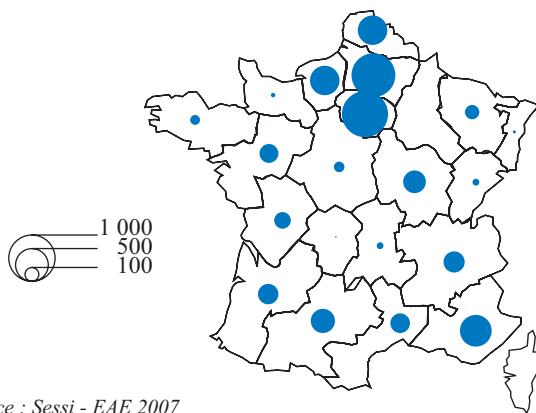
Taux de valeur ajoutée : VAHT/CAHT	%	28,4
Taux d'exportation : Exp./CAHT	%	10,6
Taux de marge brute : EBE/VAHT	%	35,9
Taux d'investissement : Inv./VAHT	%	8,0
Productivité apparente du travail : VAHT/pers.	k€	88,9
Rémunérations/pers.	k€	35,0
Immobilisations/pers.	k€	85,3

*Unités légales

Champ : entreprises de 20 salariés ou plus

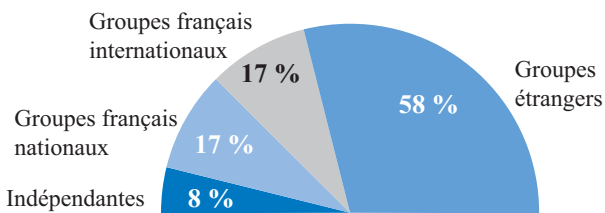
Source : Sessi - EAE 2007

Répartition régionale des effectifs



Source : Sessi - EAE 2007

Répartition du chiffre d'affaires selon le type d'entreprise (unité légale)

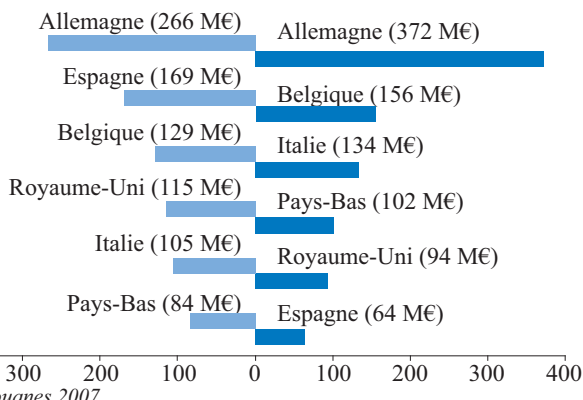


Champ : entreprises de 20 salariés ou plus

Source : Lifi-Diane, Suse-BRN, 2006

Principaux clients et fournisseurs

Exportations : 1 480 M€ Importations : 1 077 M€



Source : Douanes 2007

Principaux produits

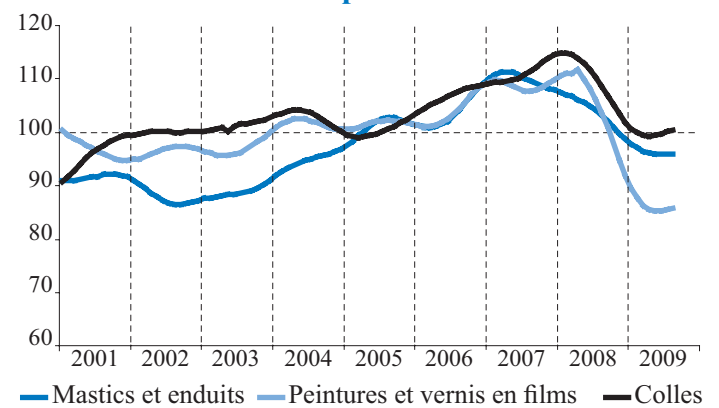
Facturations en millions d'euros en 2007

Peintures et vernis acryliques ou vinyliques, en milieu aqueux	769
Autres peintures et vernis à base de polymères synthétiques	832
Mastic de vitrier, ciments de résine et autres mastics	295
Colles et autres adhésifs préparés	718

Remarque : les données portent sur les peintures et colles tous usages confondus. Cela explique les écarts entre le montant des facturations ci-dessus et le chiffre d'affaires du secteur. Le nombre de fractions d'entreprises fabriquant les produits ci-dessus est en effet plus important que celui des entreprises dont l'activité est principalement tournée vers le bâtiment.

Source : Sessi - enquêtes de branche

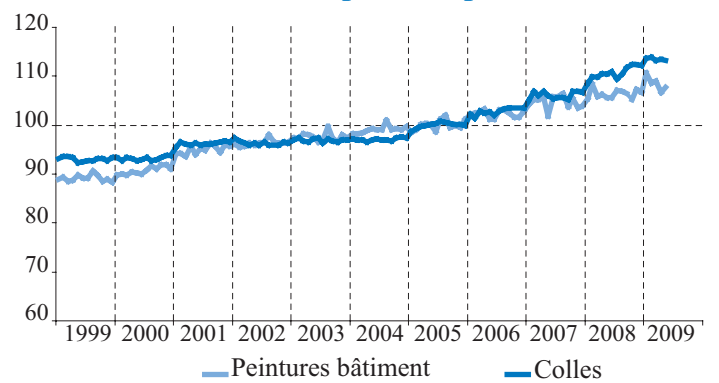
Évolution de l'indice de production industrielle



Indice Tendance Cycle - Base 100 en 2005

Source : Sessi - Insee

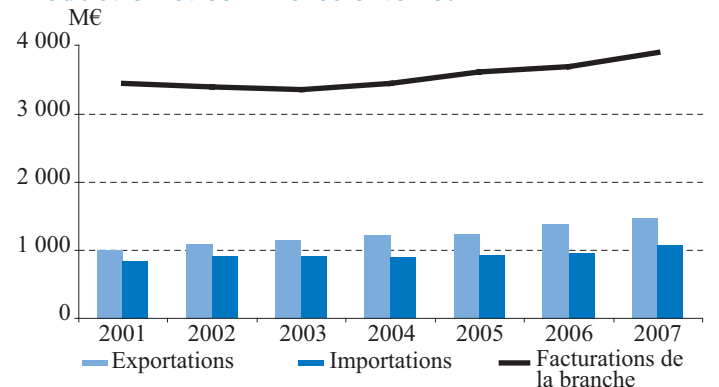
Évolution de l'indice de prix à la production



Marché français - prix départ usine

Source : Insee - Base 100 en 2005

Production et commerce extérieur



Remarque : les données comprennent les peintures et colles destinées au bâtiment et à d'autres usages.

Source : Sessi - EAB, Douanes

Les fournisseurs de la construction regroupent les filières industrielles fabriquant l'ensemble des produits destinés au bâtiment (gros oeuvre et second oeuvre). Cette industrie comprend près de **2 400 entreprises** (de 20 personnes ou plus), emploie 280 000 personnes et réalise un chiffre d'affaires de 60 milliards d'euros.

Ce document présente les principales données et les grands agrégats sur ces activités. Filière par filière, il fournit également quelques éléments de constat et d'analyse concernant la situation des secteurs, le processus productif, l'évolution de la production, l'importance des groupes et les performances à l'exportation.



Copyright INSEE Octobre 2009

Insee - Pôle Statistiques industrielles
5, rue Claude Bloch - 14024 CAEN CEDEX
Téléphone : 02 31 45 73 33 - Télécopie : 01 31 45 74 84
Information sur internet : www.insee.fr et www.industrie.gouv.fr